

# Rapport de gestion

---

**Municipalité  
de Vully-les-Lacs**  
**2021**

# Table des matières

Conseil communal  
**p. 1-3**



Municipalité  
**p. 4-7**



Administration générale  
Aménagement du territoire  
**p. 8-12**

Service des eaux -  
Éclairage public - Informatique  
**p. 13-16**



Instruction publique -  
Écoles -  
Gestion des déchets  
**p. 17-22**



Finances - Ports &  
Plages  
Tourisme - Économie  
**p. 23-29**



Affaires culturelles - Sécurité -  
Routes, mobilité, transports  
**p. 30-38**

Affaires sociales - Forêts -  
Chemins AF  
**p. 39-43**



Bâtiments communaux  
- Police des constructions  
**p. 44-48**

Crue des trois lacs de juillet 2021  
**p. 49-50**



## Préambule municipal

L'année 2021 fut pour la municipalité de Vully-les-Lacs un exercice inhabituel à double titre.

Sur le plan politique, le renouvellement des autorités a vu l'arrivée le 1er juillet 2021 de cinq nouveaux membres dans la municipalité. Par ailleurs, pour la première fois de la jeune histoire de la commune, le conseil communal, pouvoir législatif de la commune, a été élu au scrutin proportionnel.

La nouvelle équipe a pris ses fonctions au cours d'une année marquée encore une fois par la crise sanitaire due au Covid-19 et ses conséquences néfastes sur la vie sociale des concitoyens.

De plus, elle a connu dès son début de mandat un événement écologique majeur avec une crue exceptionnelle des trois lacs qui, en atteignant un niveau historique, a engendré de nombreux dégâts matériels et restrictions temporaires dans les zones concernées.

Chacun a su prendre ses responsabilités afin de pallier à ces deux crises et entamer un mandat, avec application, précision et bon sens.

Il est à relever que ce rapport relatif à une année de transition décrit plus de détails qui concernent la deuxième partie de l'année marquant l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité.

Le syndic profite de cette introduction pour remercier l'ensemble du personnel communal ainsi que mes collègues municipaux, pour tout le travail et l'énergie mis au service de notre belle commune.

**Michel Verdon, syndic**





# Conseil communal

Bureau du conseil

Commissions

Liste des préavis

P. 1 – 3

## Bureau du Conseil

**Président :** M. Christian Kolly (Entente)  
**Vice-Présidente :** Mme Sabine Thierrin (PLR)  
**Secrétaire :** Mme Elisabeth Christinat  
**Scrutateurs :** M. Florian Aeby (Entente)  
M. Emile Spahr (PLR)  
**Scrutateurs suppléants :** M. François Maeder (Entente)  
M. Jérémie Christinat (PLR)  
**Huissier :** M. Anthony Martinucci

## Commission des finances :

M. Julien Schwab (Entente)  
M. Cédric Bardet (Entente)  
M. Frédérick Oulevey (Entente)  
M. Damien Fioretta (PLR)  
M. Antoine Parisod (PLR)

## Délégués aux associations intercommunales au 31.12.2021

### ARPEJE

Mme Céline Ventrice (Entente)  
Mme Joëlle Roch (Entente)  
Mme Claire Bovet (Entente)  
M. Simon Jaunin (Entente)  
Mme Frédérique Miazza (PLR)  
M. Christophe Tombez (PLR)  
M. Loïc Loup (PLR)

### Suppléants

M. Gilles Bardet (Entente)  
M. Alexandre Bardet (PLR)

## Délégué au conseil législatif de l'Entente des Savoies

M. David Loup (Entente)

## Commission de gestion :

M. René Flüri (Entente)  
M. Claude Besson (Entente)  
Mme Karin Hügli (Entente)  
M. David Schwab (Entente)  
M. Julien Bessard (PLR)  
Mme Céline Duran (PLR)  
M. Philippe Loup (PLR)

## Commission de recours en matière informatique :

M. Victorio Quercia (Entente)  
M. David Loup (Entente)  
M. Arnaud Guignard (PLR)

## Commission de recours en matière d'impôts :

Mme Anne Jobin (Entente)  
Mme Amélie Besse (Entente)  
Mme Elodie Schülé (PLR)

### ABV

M. Gilles Bardet (Entente)  
M. Léo Amiet (PLR)

## Commission des bâtisses :

M. Antoine Savary (Entente)  
M. François Maeder (Entente)  
M. Yves Amiet (Entente)  
M. Raphaël Vincent (Entente)  
M. Christian Failloubaz (PLR)  
M. Ralf Vermeulen (PLR)  
M. Jean-Michel Loup (PLR)

## Liste des préavis municipaux

No du préavis	Présenté au Conseil communal du	Objet	Décision	Etat
2021 / 01	16.02.2021	Fixation des indemnités de la Municipalité, du Conseil communal et du bureau communal	Annulé	
2021 / 02	23.03.2021	Demande de crédit de CHF 2'604'000.00 de réalisation pour le pont de La Broye	Accepté	En travail
2021 / 03	23.03.2021	Construction du nouveau réservoir de Charmontel et des ouvrages associés. Demande de crédit de CHF 9'336'000.00	Accepté	En travail
2021 / 04	23.03.2021	Réfection des infrastructures agricoles - étape 4. Demande de crédit de CHF 1'642'000.00	Accepté	En travail
2021 / 05	11.05.2021	Demande de crédit de CHF 70'000.00 HT pour le remplacement du compacteur à Chabrey	Accepté	Terminé
2021 / 06	11.05.2021	Approbation des statuts de l'Association Intercommunale pour la revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG)	Accepté	En travail
2021 / 07	29.06.2021	Comptes 2020	Accepté	Terminé
2021 / 08	17.08.2021	Délégation de compétences pour la législature 2021 - 2026	Annulé	
2021 / 09	17.08.2021	Adoption de l'arrêté d'imposition 2022	Accepté	Terminé
2021 / 10	31.08.2021	Fixation des indemnités de la Municipalité, du Conseil communal et du bureau du Conseil communal	Accepté	Terminé
2021 / 11	12.10.2021	Prêt pour financer la reprise du cabinet médical (Dr Stauffacher)	Retiré	
2021 / 12	12.10.2021	Adoption des statuts de l'association intercommunale pour la Revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG)	Accepté	En travail
2021 / 13	12.10.2021	Crédit d'étude pour l'extension d'EPK : construction d'un collège primaire	Accepté	En travail
2021 / 14	14.12.2021	Budget de fonctionnement de l'année 2022	Accepté	Terminé
2021 / 15	14.12.2021	Nouveaux statuts de l'Association de communes du SDIS Broye-Vully	Accepté	Terminé
2021 / 16	14.12.2021	Plafond d'endettement et de cautionnement	Accepté	Terminé

### Motions interpellations déposées :

Date	Type d'intervention	Objet	Déposé par	Etat
06.05.2021	Interpellation	Plan d'affectation (PAC) « Zone d'activité Petite Glâne » soit site Agrico de St-Aubin. Les infrastructures routières seront-elles vraiment suffisantes ?	M. Jean-Charles Lauper	En cours
28.09.2021	Interpellation	Disponibilités en places d'accueil pour les enfants de la commune de Vully-les-Lacs.	Groupe PLR	En cours
14.12.2021	Motion	Mise en place d'une commission permanente "Transition énergétique et développement durable"	Laurent Bardet et cosignataires	En cours



# Municipalité

Dicastères

Délégations

Plan de législature

P. 4 - 7

## Municipalité



### Répartition des dicastères et délégations

Membre	Dicastères	Délégations principales
<b>Michel Verdon</b> Syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration générale</li> <li>- Ressources humaines</li> <li>- Développement territorial</li> <li>- Domaines</li> <li>- STEP régionale, Président du COPIL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARBV</li> <li>- COREB</li> <li>- UCV</li> </ul>
<b>Alain Bally</b> 1er Vice-Syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service des eaux</li> <li>- Epuration</li> <li>- Renaturation cours d'eau</li> <li>- Eclairage Public</li> <li>- Informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ABV</li> <li>- ORPC</li> <li>- STEP, Pôle de déshydratation des boues</li> <li>- Dangers naturels</li> <li>- UCV</li> </ul>
<b>Christian Genilloud</b> Municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruction publique</li> <li>- ARPEJE</li> <li>- Extension EPK</li> <li>- Sport</li> <li>- Déchetterie et ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARPEJE</li> <li>- Bibliothèque Vully-les-Lacs</li> <li>- Maison d'enfants d'Avenches</li> <li>- Vaud Rando, sentiers pédestres</li> </ul>
<b>François Haenni</b> 2ème Vice-Syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finances</li> <li>- Ports</li> <li>- Plage</li> <li>- Tourisme</li> <li>- Economie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARBV</li> <li>- COREB</li> </ul>
<b>Laetitia Kohler</b> Municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affaires culturelles</li> <li>- Associations Locales ASLV</li> <li>- Journal Le Vullierain</li> <li>- Sécurité</li> <li>- Manifestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Routes</li> <li>- Mobilité - Transports</li> <li>- PCI / ORPC / SDIS</li> <li>- ABSMAD</li> <li>- LNM</li> <li>- Maison des Petits Pas Payerne</li> <li>- CMS</li> <li>- Balade gourmande</li> <li>- Commission mobilité COREB</li> </ul>
<b>Claire-Marie Spahr</b> Municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affaires sociales</li> <li>- Paroisses</li> <li>- Cimetières</li> <li>- Forêts</li> <li>- Chemins AF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARAS</li> <li>- Coopérative Les Savoies</li> <li>- Abattoir régional Avenches</li> <li>- Ambulances Morat</li> <li>- Grande Cariçaie</li> <li>- CCSPA : déchets carnés</li> <li>- EMS Clair Vully et Marc Aurèle</li> <li>- Groupement forestier</li> </ul>
<b>Marie-Pierre Vincent</b> Municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiments communaux</li> <li>- Police des constructions</li> <li>- Espaces verts, places de jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- HIB</li> <li>- Réserves de Chabrey et Guévaux</li> </ul>



## Commissions à l'interne de la Municipalité

- Plan d'affectation : Verdon Michel – Vincent Marie-Pierre – Haenni François
- Réaffectation bâtiments : Vincent Marie-Pierre – Spahr Claire-Marie – Genilloud Christian
- Tourisme : Haenni François – Kohler Laetitia – Bally Alain

## Points marquants en 2021

La création et le bon fonctionnement des commissions internes à la municipalité dès le début de la législature 2021-2026 sont les points très positifs de cette entame de mandat.



## Plan de législature 2021-2026

<b>1. Administration générale</b>	
Définir un organigramme destiné à donner la clarté et la transparence nécessaire concernant les relations entre la municipalité et les différents services communaux.	Revoir le règlement du personnel et l'échelle salariale définie ultérieurement
<b>2. Aménagement du territoire</b>	
Compléter et mise à l'enquête du Plan d'Aménagement communal	Soutenir le développement du plan directeur régional de la COREB
<b>3. Terres communales</b>	
Revoir la directive d'attribution des terres communales avec le support du département de l'agriculture et de l'organisation Prométerre	
<b>4. STEP régionale</b>	
Création de l'association de communes qui portera le projet de la future STEP	
<b>5. Service des eaux - Epuration</b>	
Réalisation du réservoir de Charmontel et canalisations liées au projet	Renaturation des ruisseaux Petite-Glâne et Chenevières de Chabrey
CODIR ABV – Suivi du projet de STEP régionale	
<b>6. Informatique</b>	
Finalisation migration NEST & Abacus – Mise en place concept sécurité amélioré	
<b>7. Instruction publique - ARPEJE</b>	
Poursuivre la mise en place opérationnelle de l'ARPEGE	
<b>8. Extension EPK - Sport</b>	
Réalisation d'une nouvelle école et d'une salle polyvalente agrandie	

<b>9. Déchetterie – Ordures ménagères</b>	
Valider et développer les filières de tri en place et le service à la population	
<b>10. Finance</b>	
Compléter la mise en place du software ABACUS, mise en place d'un nouveau plan comptable	Assurer la mise en place d'un plan d'investissement ambitieux pour la législature
<b>11. Port – Plage - Tourisme</b>	
Faire progresser le projet d'aménagement des rives et officialisation du parking attenant	Développer une évolution de la stratégie tourisme
<b>12. Economie</b>	
Assurer une écoute et un soutien approprié aux acteurs situés sur le territoire de la commune	
<b>13. Affaires culturelles – Association des sociétés locales ASLV – journal le Vullierain</b>	
Mise en place d'une nouvelle vision pour ce qui touche la culture et les activités liés aux sociétés locales	Assurer la prospérité du journal Le Vullierain
<b>14. Sécurité -Manifestations</b>	
Favoriser le développement de manifestations diverses assurant la vie sociale communale et villageoise	
<b>15. Routes – Mobilité - Transports</b>	
Poursuivre le renouvellement des routes communales	Développer et mise en place d'un concept de mobilité sur le territoire communal
Poursuivre une offre toujours améliorée de transports public pour notre région	
<b>16. Affaires sociales – Paroisse - Cimetières</b>	
Assurer un service et une animation de qualité pour les habitants de la commune	
<b>17. Forêts – Chemin AF</b>	
Poursuivre le processus de renouvellement des chemins AF	Soutenir le bon fonctionnement de la gestion des forets par la nouvelle association inter cantonale GFBV
<b>18. Bâtiments communaux</b>	
Mise à jour de la vision globale concernant l'utilisation des bâtiments communaux existants. Réalisation des projets définis comme prioritaires	
<b>19. Police des constructions</b>	
Offrir un service de qualité et de proximité aux projets proposés	Etablir un nouveau règlement de construction lié au futur PA Communal
<b>20. Transition énergétique – Développement durable</b>	
Définir la stratégie la plus adaptée à l'ensemble de la commune, mettre en place le plan d'action résultant de cette stratégie.	



# Administration générale

Aménagement du territoire

Terres communales

STEP régionale - EBBV

P. 8 - 12

## Administration générale

### Missions :

- Accompagner la municipalité dans le mandat confié par la population.
- Organiser et planifier les séances de municipalité.
- Coordonner et promouvoir l'action de la municipalité et des services communaux.

### Prestations :

- Assurer le meilleur service à la population avec, notamment, le contrôle des habitants et autres prestations courantes.
- Gérer les ressources humaines.
- Garantir l'archivage défini par l'État et celui historique des communes avant fusion.

### Points marquants et synthèse des activités en 2021

- COVID19 : la situation sanitaire a beaucoup perturbé le travail de l'administration. Il le reste partiellement, selon l'évolution des pics de pandémie. Les différentes mesures obligatoires ont été respectées, entraînant plusieurs désagréments pour la vie des autorités de Vully-les-Lacs (séances présentielle avec multiples contraintes telles que le nombre de présents, le port du masque, les certificats... etc.). De plus, de nombreuses rencontres sociales ont dû être une fois encore annulées, comme la sortie des aînés, le repas des jeunes citoyens, le repas des nouveaux habitants, ou les célébrations des nonagénaires, entre autres.

Services	A plein temps	A temps partiel
<b>Administration communale</b>		
Secrétariat communal	2	1
Bourse communale	1	2
Contrôle des habitants	1	
Service technique	1	2
<b>Service de la voirie</b>		
Voirie, cimetières et espaces verts, déchetteries	6	
<b>Service de conciergerie</b>		
Conciergerie EPK et salle polyvalente	1	2
Conciergerie bâtiments communaux	1	
<b>Port</b>		
Garde-port	1	
<b>Office du tourisme</b>		
Responsable de l'office du tourisme		1

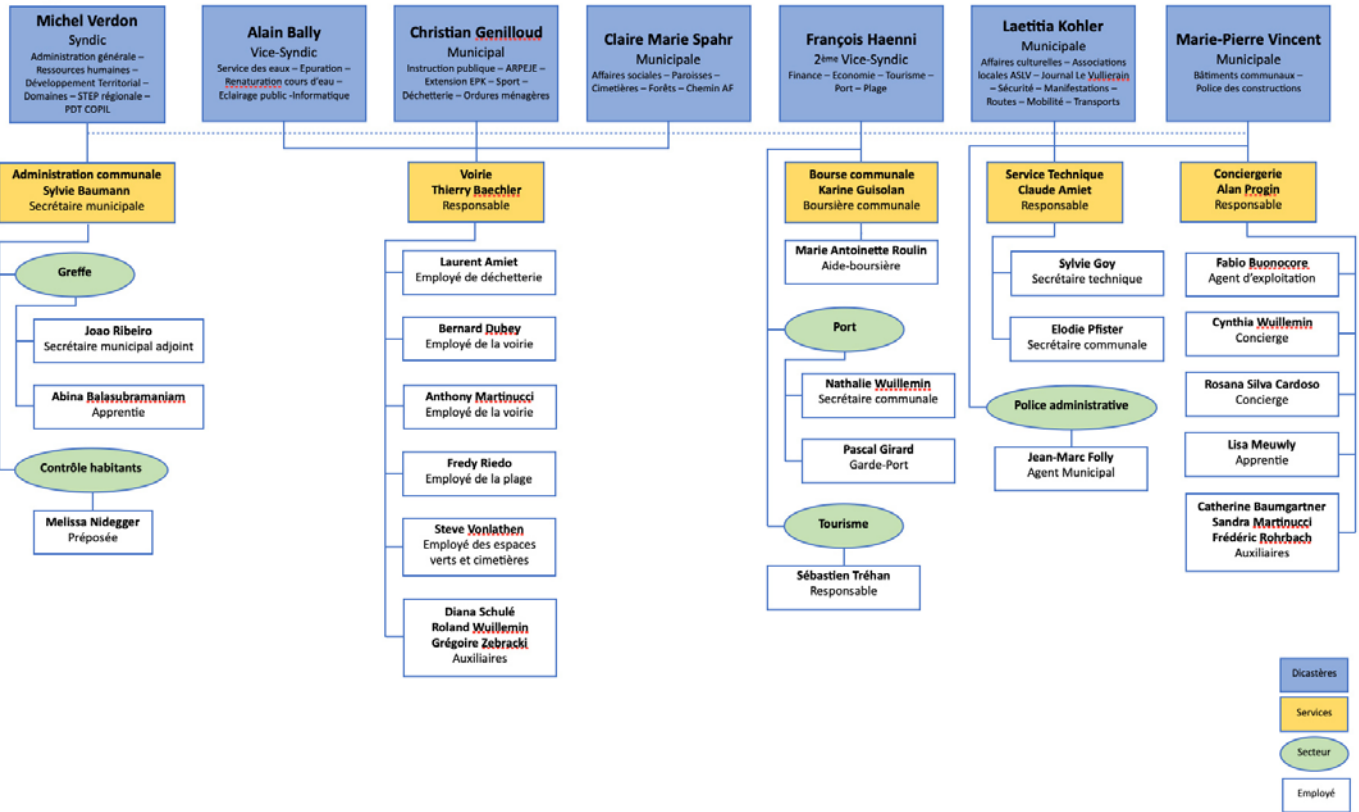
### Auxiliaires :

Les auxiliaires ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-dessus. Ils représentent :

- 4 auxiliaires pour tenir les différentes déchetteries communales.
- 4 auxiliaires pour assurer le nettoyage des bâtiments communaux.
- 1 auxiliaire détaché aux tâches de Police.
- 3 auxiliaires pour effectuer le déneigement.

Hors apprentis, le personnel communal représente 34 employés, soit 19.25 EPT.





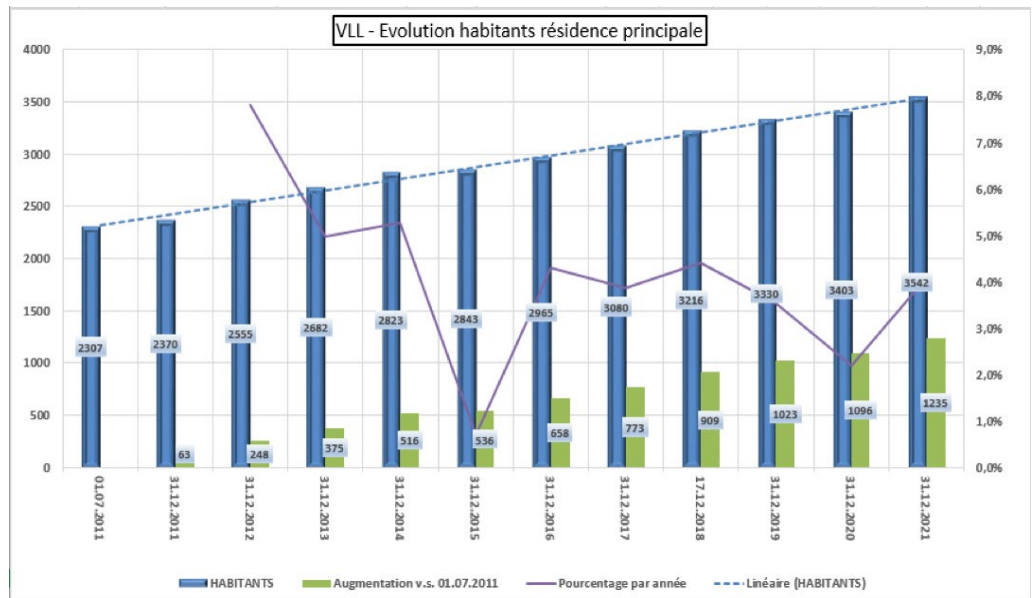
**Commentaires de l'organigramme :** Les traits de liaison ne montrent pas uniquement les relations hiérarchiques, mais également les flux principaux liés aux tâches de chacun.

- Il est à noter que les municipaux s'impliquent officiellement dans la gestion des chefs de service, selon la nature des activités de chaque dicastère.
- Le traitillé horizontal reflète la transversalité régnant au sein de l'autorité communale.
- Le nombre d'EPT est légèrement inférieur à celui de fin 2020 (19.9).

**Embauches de personnel :**

- M. Sébastien Tréhan, responsable de l'Office du tourisme.
- M. Fabio Buonocore, agent d'exploitation, en remplacement de M. Xavier Marzolo.
- M. Karine Guisolan, boursière communale, en remplacement de M. Marlène Biedermann que nous remercions tout particulièrement pour les dix années passées à ce poste (dès la fusion).
- Un contrat limité dans le temps a été offert à notre ancienne apprentie, M. Élodie Pfister, que nous félicitons pour l'obtention de son certificat avec maturité.

• Population suisse 2921
• Population étrangère 621
• Total 3542
• Arrivées 294
• Départs 236
• Naissances 35
• Décès 33
• Dossiers étranger envoyés au SPOP 50
• Cartes d'identité 147
• Chiens 277





### Célébration des dix ans de la fusion

Une manifestation communale, organisée par Mireille Schärer et l'office du tourisme, avait pour but de rassembler tous les citoyens des multiples villages pour célébrer les 10 ans de Vully-les-Lacs. De nombreuses animations étaient proposées et les représentants politiques ont eu l'opportunité de se présenter aux citoyens.

### Service technique

- Le tandem Claude Amiet et Sylvie Goy fonctionne parfaitement bien, malgré plusieurs dossiers sensibles et compliqués à gérer. L'activité de fin d'année a été particulièrement élevée à la suite du retour à la « vie normale » post-COVID.

### Voirie

- Le niveau d'engagement et la disponibilité du groupe dirigé par M. Thierry Baechler sont toujours très appréciés de la population, surtout en cette deuxième année de crise sanitaire qui a généré des contraintes additionnelles.

### Locaux administratifs

- À la suite du refus de transférer le bâtiment administratif à Cotterd, un deuxième appartement du bâtiment communal a été attribué à l'activité de l'administration. Cet aménagement a notamment permis d'augmenter la capacité d'accueil et le nombre de salles de séances.

- La libération des locaux de la Poste ouvrira de nouvelles options que la responsable des bâtiments communaux traitera en priorité.

## Aménagement du territoire

### Missions :

- Aménagement du territoire.
- Aménagement de l'urbanisme communal.

### Prestation :

- Réalisation d'un nouveau Plan d'aménagement communal (PACom) remplaçant les plans des sept communes d'avant fusion.

### Points marquants et synthèse des activités en 2021

- Plan d'aménagement communal : L'examen préliminaire de l'avant-projet du PACom a été reçu en mars 2021, de retour des services de la DGTL. Les principales remarques et mises en garde sont les suivantes :

- Demande de retirer du territoire urbanisé toutes les franges attenantes à des surfaces agricoles et viticoles.
- Retirer du territoire urbanisé toute surface supérieure à 2'500 m<sup>2</sup>.
- Renvoi du master plan aménagement des rives vers les plans directeurs régionaux et intercantonaux.
- Demande de clarification du parking de la plage.

- La suite du travail consiste à préparer le projet destiné à être mis à l'enquête à l'horizon du printemps 2023, après son approbation par la DGTL d'ici l'automne 2022.

### - Plan directeur régional développé par la COREB

- Le projet de zone d'activité sur le territoire de la commune a été abandonné à la suite du nouveau plan directeur cantonal, qui relève un surdimensionnement de plus de 60 hectares dans le district Broye-Vully. Ce constat ne laisse aucune chance à la création d'une telle zone, qui devait dézoner plus de 20'000 m<sup>2</sup> de surfaces agricoles (SDA).

## Terres communales

### Missions et prestations

- Gestion des parcelles agricoles et viticoles communales.

### Points marquants et synthèse des activités en 2021

- La réalisation des deux projets de renaturation des ruisseaux de la Petite-Glâne et des Chenevières à Chabrey a engendré une profonde réflexion de redistribution de plusieurs surfaces. Le but est de trouver le meilleur compromis en ne désavantagant aucun des exploitants concernés.

- L'utilisation de La directive d'attribution des terres communales démontre une nécessité de toilettage destiné à la rendre plus transparente et égalitaire.

## STEP régionale - EBBV

### Missions et prestations

- Le COPIL, mis en place au printemps 2019, a pour but de réunir les communes de la Basse-Broye pour mettre en place une solution de traitement des eaux usées permettant l'élimination des micropolluants.

### Points marquants et synthèse des activités en 2021

- Le projet de STEP régionale progresse plus ou moins vite par rapport au planning initial, en dépit des contraintes nouvelles liées au projet de site industriel AGRICO sur le territoire de la commune de Saint-Aubin. L'évolution majeure récente est la négociation d'un accord pour la localisation de cette station sur le site même d'AGRICO.

- La finalisation des statuts et la création de la future association intercommunale sont prévues pour la fin 2022.

## Souhaits de la commission de gestion (CG)

Des réunions entre la municipalité et la commission de gestion ont eu lieu en début de législature, le but étant de créer une relation de travail proche et constructive entre ces deux organes. Les demandes listées ci-dessous feront partie du rapport de gestion 2021 :

- Un plan de législature intentionnel.
- Présentation du bureau du conseil et des commissions permanentes.
- Présentation de la municipalité.
- Liste des séances du conseil communal avec détail des préavis présentés ainsi que la liste des interpellations et postulats.
- Présentation des dicastères.
- Tableau présentant la composition du personnel communal avec équivalence EPT.
- Présentation des délégations communales dans les associations et fondations.
- État de la dette et inventaire des titres.
- Liste du patrimoine de la commune.
- Service technique : Nombre de demandes déposées, d'autorisations délivrées avec et sans enquêtes publiques. Nombre d'autorisations d'habitations ou d'utilisation délivrées.





# Service des eaux

Épuration

Renaturation des cours d'eau

Éclairage public

Informatique

P. 13 - 16



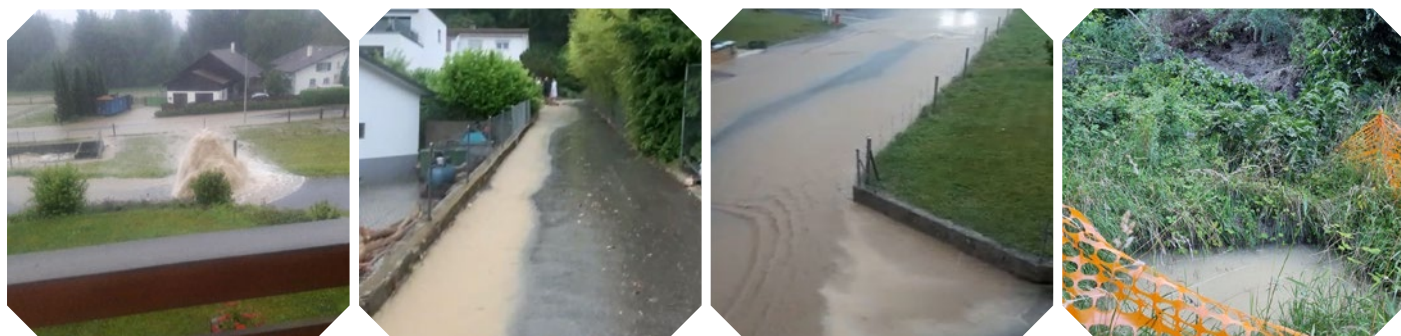
## Service des eaux

Les missions de ce dicastère sont multiples :

- Évacuer les eaux claires efficacement pour éviter les inondations.
- Fournir de l'eau potable en quantité avec la qualité nécessaire.
- Évacuer les eaux usées et superviser leur traitement pour pouvoir rejeter des eaux « propres » dans les lacs et les rivières.

### Eaux claires :

Les différentes inondations arrivées en 2021 liées aux rivières et ruisseaux ont été présentées durant le Conseil Communal du 28 septembre et des études ont été entreprises pour pouvoir préparer des préavis au cours du premier semestre 2022 afin d'exécuter les travaux les plus urgents en automne 2022.



### Eaux potables :

- L'eau des différentes sources est mélangée avec l'eau distribuée par l'ABV pour respecter les normes alimentaires, car, selon les sources, il y a trop de nitrates ou trop de silicates comme le montrent les analyses régulières imposées par le canton. Au mois de juin, les sources de Villars-le-Grand ont dû être mises en décharge pendant près d'une semaine à la suite d'une contamination par des bactéries de type Escherichia coli due à de fortes pluies.

- La commune de Vully-les-Lacs assure la présidence de l'ABV, ce qui implique de nombreuses heures de travail pour suivre les dossiers en cours et définir la planification des projets comme l'augmentation de la production d'eau potable et le traitement des métabolites du chlorothalonil dans la filière de filtration de la prochaine usine. Ces heures sont bien entendu rétribuées par l'ABV. Le détail de l'activité de l'ABV peut être consulté dans son rapport de gestion annuel.

- La construction du réservoir de Charmontel a débuté à l'automne et se poursuit sans rencontrer de problèmes particuliers. Le projet dans sa globalité se déroulera jusqu'en 2023.



### Eaux usées :

Les analyses des rejets de la STEP de Chabrey sont systématiquement hors norme sur les nitrates et les ammoniums, mais il n'est pas nécessaire d'entreprendre de travaux. Ce problème disparaîtra avec la mise en route de la STEP régionale, sujet traité dans un autre chapitre de ce rapport de gestion.

## Ruisseaux et rivières

- L'Association intercommunale pour la revitalisation de la Petite-Glâne (AIRPG) a été validée par le préavis 2021 / 12 et ce projet se déploiera à partir de 2022. Les travaux commenceront par le côté aval de Vully-les-Lacs et le côté amont de Saint-Aubin. Le tronçon couvrant les communes de Missy et de Vallon sera mis en œuvre lors d'une deuxième étape.
- Le dossier de renaturation du ruisseau Chabrey a franchi les différents départements du canton qui a rendu un préavis favorable à la fin de l'automne. La mise à l'enquête est prévue pour le printemps 2022.
- Outre l'aspect écologique et l'action en faveur de la biodiversité, ces deux projets participent à la réduction des inondations dans la plaine de Salavaux et au village de Chabrey.

## Eclairage public

La mission de l'éclairage public est claire, mais de nouvelles évolutions liées à des considérations écologiques apparaissent comme l'économie d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse.

### Chabrey-Cotterd : préavis 2020 / 09

- *Chabrey* : L'infrastructure était déjà en place pour le Chemin de Bellevaux et la nouvelle installation du Chemin des Marguerites a fait l'objet de discussions avec les propriétaires.

Cette partie du projet a été réalisée et terminée en 2021. Un point lumineux a nécessité de multiples ajustements en matière de programmation et aussi sur le plan mécanique avec la mise en place d'un cache, ce qui a permis de valider une solution très flexible qui est la bonne solution pour notre commune.

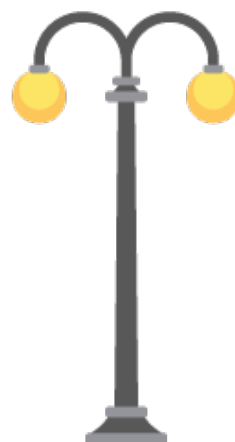
- *Cotterd* : À la suite de l'opposition déposée pour l'équipement du secteur situé le long des vignes et vu l'ampleur de l'infrastructure prévue sur les deux tronçons internes au quartier de villas, il a été décidé, après avoir consulté le service juridique du canton, de commencer par une mise à l'enquête pour les deux tronçons du quartier de villas. Le dossier a été créé avec le fournisseur d'équipement lumineux, pour avoir les cartes d'illumination, et un bureau d'étude. Il est en cours de consultation à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

### Salavaux : Projet pilote pour un éclairage intelligent

- Lors du renouvellement du contrat de maintenance des points lumineux qui s'étale sur une période de cinq ans, 19 d'entre eux situés à Salavaux ont dû être exclus, car la législation actuelle interdit de remplacer ces lampes à source de sodium qui contiennent un système d'amorçage avec du mercure. Dès lors, un projet pilote a été lancé pour remplacer ces 19 lampes ainsi que 9 autres à iodure métallique qui demandent deux remplacements tous les cinq ans, par un système d'éclairage intelligent à LED. Il s'agit du même système que celui posé à Chabrey et celui prévu à Cotterd. D'ailleurs, un rabais de gros de 3% nous a été consenti pour ces deux projets. La mise en place a été laborieuse avec une installation en octobre et une programmation qui a pris plus d'un mois à la suite de problèmes de mise à jour du programme de gestion de l'ensemble de ces points lumineux. À ce propos, nous nous félicitons d'avoir inclus la gestion des points lumineux chez le fournisseur lors du contrat d'achat, comprenant un nombre d'interventions illimité lors de la phase d'installation et la possibilité de changer la programmation globale ou individuelle, point par point et quelques fois par année. Par exemple, il sera possible et d'ailleurs prévu d'éteindre tout le quartier de Salavaux pendant la nuit des persides au mois d'août.

### Contrôle mécanique des mâts imposé par les normes de sécurité :

- Dans un premier temps, il avait été décidé que le service technique gérerait l'organisation du contrôle des mâts de l'éclairage public et ce village par village. Par la suite, après analyse d'un contrat de maintenance des mâts sur six ans en phase avec la législation, il a été décidé qu'il serait plus facile et pas plus onéreux de donner ce mandat à notre fournisseur actuel qui va procéder à ce contrôle au cours du premier trimestre 2022. Le règlement s'étalera ainsi sur une période de six ans et non d'une traite.



## Informatique

Dans le cadre de la mission informatique, il s'agit de donner à l'administration et à la voirie les outils nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Dans ce cadre-là, il est important de mettre régulièrement à jour les logiciels et de suivre les nouveautés qui permettent d'améliorer l'efficacité du travail des collaborateurs tout en assurant l'intégrité du système et la confidentialité des données.




### Cybersécurité :

- Une formation cybersécurité pour les employés de la commune et pour les municipaux a été sélectionnée et va se dérouler sur l'année 2022.
- Les accès WiFi et VPN ont été revus et les mesures de sécurité sont en phase de renforcement.
- Infonext, notre fournisseur de services informatiques, a passé en revue nos systèmes, renforçant la sécurité partout où cela était possible. À la suite de cette action, un test de pénétration sera organisé en début d'année prochaine avec des hackers éthiques. Un processus de certification Cyber-Safe sera entrepris durant le second semestre.

**Le module de timbrage à distance** pour les employés de la commune, en particulier ceux de la voirie, a été acheté, mis en place et déployé avec succès. Il évite aux salariés de devoir revenir timbrer, par exemple, au local de voirie à Vallamand-Dessous avant de rentrer pour le repas de midi lorsqu'ils travaillent sur un site proche de chez eux.

**L'installation de la suite NEST** commencée en 2020 ne s'est pas faite sans peine et s'est poursuivie en 2021, alors qu'à l'origine le projet devait se terminer en novembre 2020. Les problèmes ont été multiples avec, par exemple, des bases de données incompatibles ou inexistantes, des soucis de communications, de formations et de suivi de projet. Le tout est dû en partie à la faiblesse de l'analyse du projet lors de son élaboration, autant sur la quantité de travail qu'il allait impliquer, que sur la qualité du système de départ. Face à ces aléas, une cellule de crise a été mise en place durant l'été pour suivre son évolution de près avec des séances de coordinations mensuelles. Deux ou trois salariés du fournisseur, trois municipaux et des employés de l'administration ont participé à ces différentes séances qui ont abouti à un redressement de la situation et à l'installation définitive des modules majeurs en décembre 2021. Certaines activités ont été ralenties ou retardées, mais l'administration a finalement réussi à réaliser les services demandés par la population et le canton. Les heures supplémentaires investies par le fournisseur et autorisées par le contrat d'achat de cette migration ont été facturées à un tarif préférentiel.



# Instruction publique

ARPEJE

Extension EPK

Sport

Déchetterie -  
Ordures ménagères

P. 17 - 22

## Instruction publique et parascolaire

### Arpeje

L'Association régionale pour l'enfance et la jeunesse a pour mission d'offrir :

- Des places d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans.
- Des lieux d'accueil pour le repas de midi.
- Des activités extrascolaires pour les 10-15 ans,
- Des infrastructures et des transports scolaires pour les élèves des quatre communes.

Les points marquants en 2021 :

La révision du règlement pour le personnel inter-communal et de la politique salariale de l'Arpeje.

La modification des statuts de l'Arpeje avec la séparation des deux commissions : finances et gestion.

Bibliothèque : dès le 1er janvier 2021, la gestion de la bibliothèque a été reprise par l'Arpeje.

Personnel de la bibliothèque : une AID (aide en information documentaire) à 20% s'occupe de la bibliothèque scolaire et une bibliothécaire à 30% s'occupe de la bibliothèque communale. Quelques bénévoles apportent une aide précieuse.

a. Les UEAP : l'accueil de jour les Castors accueille des enfants de 1H à 6H. Il en va de même pour le P'tit bonheur et la Rose des vents, ces structures offrent une capacité d'accueil de 36 à 48 places.

Effectifs au 31.12.2021	LES CASTORS					LE P'TIT BONHEUR					LA ROSE DES VENTS				
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
MODULE 1	13	13	5	14	17	20	18	5	16	17	6	10	4	8	10
MODULE 1B	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
MODULE 2	40	40	-	40	40	36	36	12	34	34	43	32	11	46	39
MODULE 3	5	5	-	4	5	8	5	-	8	7	3	7	-	2	4
MODULE 4	23	26	-	28	30	31	23	-	28	25	27	24	-	32	24
MODULE 5	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	9	-	-

Module 1 : Avant l'école - Module 1b : Matinée du mercredi - Module 2 : Midi - Module 3 : Après-midi pendant l'école - Module 4 : Après l'école - Module 5 : Mercredi après l'école

b. Les AMF : accueillantes en milieu familial

Au 31 décembre 2021, 93 enfants répartis sur 15 accueillantes bénéficiaient de l'accueil en milieu familial.

AU 31.12.2021	Avenches	Cudrefin	Faoug	Vully-Les-Lacs
Nombre d'accueillant-e	5	3	2	5

### c. La crèche PINOCCHIO

Cette structure offre une capacité d'accueil de 44 enfants, dont 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Bien que la capacité d'accueil de notre crèche et de nos accueillantes en milieu familial soit supérieure à la moyenne cantonale, les demandes de placement peinent à être satisfaites.

Effectifs au 31.12.21	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
BÉBÉS	10	10	10	10	10	10	10	10	9	8
TROTTEURS	10	9	12	11	12	12	13	13	10	6
GRANDS	14	12	15	12	11	7	12	11	13	12

### d. Réfectoire 7-8 H à Salavaux

À Salavaux, les élèves de 7H et 8H mangent sur le site d'EPK. La situation n'est pas confortable, car ils doivent prendre leur repas sur la scène de la halle de gymnastique.

Une réflexion et des pistes d'amélioration sont en cours pour pallier à cette situation :

- Dédoublage du service sur deux plages horaires dès août 2022.
- Dès que possible (août 2024), les 7-8H mangeront dans les deux salles situées au rez-de-chaussée de l'extension d'EPK, en attendant la construction de la nouvelle halle de gymnastique qui comprendra un réfectoire et une structure d'accueil de jour.

De plus amples renseignements se trouvent dans le rapport de gestion 2021, sur le site Internet de l'Arpeje à la page : <https://www.arpeje.ch/l-association/presentation/>

### EPK : école

#### Missions et prestations :

- Permettre à tous les élèves de maîtriser les objectifs fondamentaux : lire, écrire, compter, calculer et respecter autrui.
- Transmettre les savoirs en relation avec le plan d'études romand (PER).
- Préparer les élèves à l'entrée dans la vie active.
- Mettre à disposition les bâtiments et les espaces pour accueillir ces élèves.

#### Points marquants en 2021 :

Plusieurs déprédations ont eu lieu à EPK entre juillet et septembre :

Casse du défibrillateur situé sous le toit de l'abri à vélos.

Tags et graffitis sur la halle de gymnastique et sur les lampes du collège.

Neuf stores endommagés.

Plusieurs lampes et carillons endommagés.

Nous avons porté plainte pour tous ces dégâts et la plus grande partie a été financièrement prise en charge par notre assurance-bâtiment.

#### Quelques mesures de prévention :

- Lever les stores en dehors des heures d'école.
- La municipalité étudie la possibilité de poser des caméras de surveillance. Afin de ne pas faire deux fois le travail, les emplacements seront définis lorsque l'implantation des nouvelles constructions sera validée.



## Extension EPK (reprise du dossier le 1er juillet 2021)

Le bureau MJ2B de Morat avait réalisé un projet pour cette extension. Plusieurs modifications leur ont été demandées. Après réception et analyse des réponses, nous avons décidé de mandater le bureau Epure de Moudon afin d'avoir une offre comparative et de contacter M.Morand, le BAMO (bureau d'aide au maître d'ouvrage) qui avait déjà travaillé pour la commune de Vully-les-Lacs à la construction d'EPK. M.Morand nous a fortement conseillé de procéder en deux étapes de temporalités différentes, car il est impossible selon lui de mener les deux projets, halle de gymnastique et collège, simultanément. Le projet de la construction de la halle, très complexe et pas encore bien défini, sera repris dès 2022 avec l'organisation d'un concours sur invitation.

Nous avons donc choisi de commencer par le collège.

### Programme définitif :

- Une salle des maîtres avec un local reprographie 20-25 m<sup>2</sup> + 12m<sup>2</sup>.
- Un bureau de concierge d'environ 15 m<sup>2</sup>.
- Deux bureaux d'environ 15m<sup>2</sup> chacun, à l'usage des logopédistes et des élèves qui ont des besoins particuliers.
- Un local par étage pour ranger le matériel de nettoyage d'environ 3m<sup>2</sup>.
- Un ascenseur assez large, type monte-charge.
- Six salles de classe (78 m<sup>2</sup>)
- Deux salles de classe séparables en deux locaux par une paroi phonique selon le rapport 1/3 et 2/3.
- Toilettes filles et garçons en relation avec le nombre de classes.
- Un seul WC handicapé, utilisable par les maîtres au rez-de-chaussée.
- Nécessité de prendre en compte une possible extension de la nouvelle construction.

### Constitution du Comité de pilotage (COPIL) :

- Responsable du projet: *M. Bolay*
- Responsable du bureau: *M. Favre*
- Bammo (bureau d'aide au maître d'ouvrage): *M. Morand*
- Membre de la commission des bâtisses de VLL: *M. Savary*
- 2 à 3 membres de la Direction des écoles : *M. Vidmer, M. Thévoz et/ou M. Moullet.*
- Municipal délégué: *M. Genilloud*

### Calendrier des étapes-clés

<b>Juillet</b>	Demande de modification du projet au bureau MJ2B.
<b>Août</b>	Choix d'un BAMO.
	Mandat au bureau Epure pour une offre concurrentielle.
	Visite de collègues : Avenches, Cugy, Cudrefin, Moudon, Payerne et Fétigny.
<b>Septembre</b>	Contact avec les utilisateurs : direction des écoles, enseignants et concierges.
	Travail sur l'avant-projet.
<b>Octobre</b>	Présentation de l'avant-projet par le bureau EPURE.
	Constitution du COPIL.
	COPIL 1 : étude volumétrique implantation et prix du bâtiment brut.
<b>Novembre</b>	Préavis 2021/13 : demande d'un crédit d'étude de CHF 330'000.-
	COPIL 2 : présentation de six projets et élimination de quatre.
<b>Décembre</b>	COPIL 3 : développement de deux projets avec ajout de variantes et options.

Le COPIL s'est réuni quatre fois en 2021 lors de séances extrêmement productives, ouvertes et efficaces. À cela se sont ajoutées plusieurs mini-séances entre les différents acteurs. La municipalité dans son ensemble a suivi toutes les évolutions et modifications du projet.

La pose de caméras sera bénéfique pour prévenir les déprédations, même si cette pratique est très encadrée par la loi dans le cas du périmètre scolaire. Nous avons donc pris contact avec une entreprise de sécurité pour effectuer cette surveillance.

## Gestion des déchets

### Missions :

- Réception et compactage des ordures ménagères.
  - Récolte et tri des déchets sur les sites.
- Formation continue des agents de déchetterie.

### Prestations :

- Surveillance et régulation des compacteuses pour les ordures ménagères.
- Récupération et tri efficace des déchets spéciaux.
  - Accueil et orientation des usagers sur les sites.
  - Élimination selon les filières appropriées.
- Remise en place d'un ramassage des déchets à domicile.

### Points marquants en 2021 :

#### 1. Formation CRIDEC à Salavaux

tous les agents des déchetteries ont reçu une formation sur le tri des déchets spéciaux. Cette activité a permis de réactiver les connaissances de tous les collaborateurs, d'équiper les déchetteries d'extincteurs adaptés et d'optimiser le tri de ces matières dangereuses.

#### 2. Plusieurs importants travaux ont été entrepris par nos collaborateurs

- Diverses modifications et réparations de bennes et rampes d'accès.
- Bétonnage de la réception des bennes à la déchetterie de Vallamand, nivellement de la place et pose du treillis autour de celle-ci.
- Installation d'un projecteur aux Rondettes.

#### 3. Modifications et réfection

- Toutes les déchetteries sont maintenant équipées pour trier le verre par couleur.
- Séparation des canettes en alu du fer blanc. Le kilo de canettes rapporte CHF 1,30 par kilo.
- Sur demande de citoyens, nous avons remis en place un système de ramassage des déchets à domicile. Ce service est indépendant de la commune.
- Réfection et consolidation du talus en dessus de la déchetterie de Vallamand par l'entreprise Lehmann, il y avait une poche d'eau.
- Ouverture permanente de la benne à déchets encombrants à Chabrey.



## Statistiques 2018 - 2019 - 2020 - 2021

Genre de déchets	Poids en tonnes				Remarques
	2018	2019	2020	2021	
Ordures ménagères	348	373	418	435	
Déchets encombrants	312	233	100	62	1
Bois	25	71	121	138	
Carton et papier	234	243	232		2
Carton				142	
Papier				96	
Verre	199	214	218	215	3
Matériaux inertes	132	141	137	157	
Ferraille	89	87	78	63	
Alu/Fer blanc	11	11	11	10	
Canettes en alu				4	4
Déchets verts	198	203	165	179	
Branches/Broyage	199	466	314	104	5
<b>Totaux hors ordures ménagères</b>	<b>1399</b>	<b>1669</b>	<b>1357</b>	<b>1172</b>	

1. Nette diminution des déchets encombrants grâce à la séparation du bois, au bon travail des agents de déchetterie et surtout à la limitation de l'accès aux bennes.
2. Le carton et le papier sont triés : difficile de quantifier l'impact financier positif, car les prix sont très instables.
3. La rétrocession pour le verre trié par couleur est de CHF 94 par tonne alors qu'elle est de CHF 56 par tonne pour le verre non trié.
4. Le tri des canettes en alu procure une rétrocession de CHF 1300 par tonne.
5. Le bois récupéré de la plage à la suite des intempéries n'est pas compté dans ce tonnage. D'autre part, il n'y a eu qu'un seul broyage, donc un report des coûts sur l'année 2022.

### Synthèse

L'application des concepts principaux du rapport Humair continue de porter ses fruits. Les économies réalisées et surtout les rétrocessions obtenues en relation avec un tri plus efficient sont substantielles pour 2021. Un grand merci à tous les collaborateurs et au bureau technique pour leur travail et leur suivi.

- **Transport** : CHF 5000
- **Élimination** : CHF 40'000 (en tenant compte du point 5 ci-dessus)

Donc une économie réalisée d'environ CHF 45'000 pour 2021 par rapport à 2020.

Il est difficile pour l'heure de faire un pronostic pour 2022, notamment à cause de l'instabilité des prix ainsi que des incertitudes liées à l'Ukraine et à la COVID.

L'ouverture permanente de la benne à déchets encombrants à Chabrey a désengorgé la déchetterie des Rondettes.

#### Quelques éléments qui méritent une réflexion ou une amélioration :

- Amélioration de la circulation aux Rondettes.
- Contrôle efficace des usagers dans les déchetteries, surtout aux Rondettes.
- Sensibiliser la population à l'importance du tri d'un point de vue écologique et financier.



# Finances

Port

Plages

Tourisme

Économie

P. 23 – 29

### Missions et prestations :

- Les activités liées à ce dicastère sont les suivantes :
  - Tenue de la comptabilité générale.
  - Facturation des taxes et prestations fournies par la commune.
- Gestion des paiements et des encaissements (créanciers, débiteurs et salaires).
  - Gestion des salaires fixes et à l'heure des collaborateurs.
    - Clôture des comptes de l'année.
    - Élaboration du budget de l'année suivante.
      - Gestion des financements.
      - Suivi des investissements.
  - Suivi des comptabilités intercommunales.
- Analyse des dossiers ayant un impact financier sur la commune.

Les effectifs sont composés d'une boursière et d'une aide-boursière.

### Points marquants en 2021

- **Départ de notre ancienne boursière** au 31 juillet 2021. Elle était déjà active dans l'ancienne commune de Bellerive et depuis notre fusion de communes en 2011.

- Processus de **recrutement et d'engagement de la nouvelle boursière**. Le choix s'est porté sur une personne expérimentée ayant tenu ce poste dans une commune d'un canton voisin.

- **Importante migration du système informatique** et notamment de l'ERP.

Le projet a été lancé en fin d'année 2020, mais déployé et finalisé en 2021.

Un énorme travail de remise à niveau a été effectué par la bourse entre les trimestres III et IV pour se mettre à niveau.

De gros problèmes ont été constatés durant l'été 2021, plus particulièrement lors de l'élaboration du budget 2022.

Le plan comptable a été complètement bouleversé au niveau de la dénomination des comptes et de leur regroupement. Les reportings et les listings n'étaient pas prêts. Les modules investissements et gestions des salaires n'étaient pas paramétrés. Le lien et la reprise des données entre notre module Nest (facturation) et Abacus (comptabilité) n'étaient pas fiables.

- **Le budget 2022** a été établi avec beaucoup de complications dues aux problèmes de changement du plan comptable et de comparaison avec les années antérieures. Ceci a nécessité également beaucoup de travail pour la commission des finances. Le détail de ce budget approuvé par le conseil communal tient dans les chiffres suivants :

- Total de charges de CHF 18'434'472 (-1.56 % par rapport au budget 2021)
- Total de produits de CHF 18'543'590 (-1.24%)
- Excédent de revenus de CHF 109'118 (CHF 49'580 pour 2021)

## Synthèse des activités 2022

**Comptes 2021** : Ils seront présentés dans le cadre du préavis municipal sur les comptes 2021 en juin 2022. Ils ne sont pas encore audités par les réviseurs, car la commune reçoit les comptes des associations intercommunales jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année suivante. Toutefois, à ce stade, nous pouvons déjà conclure que l'exercice sera bon. En effet, les recettes fiscales sont excellentes notamment celles provenant des personnes physiques. Le COVID ne semble pas avoir eu un impact majeur. De plus, les recettes liées aux transactions immobilières paraissent également élevées.

En 2021, comme en 2020 d'ailleurs, les **investissements** sont restés très faibles. Ils totalisent CHF 588'578.98. Ce faible montant est majoritairement dû au report de projets liés à la pandémie et au changement de législature.

N° immob.	Désignation	Solde fin 2020	Travaux 2021	Amortissements linéaires	Solde au 31.12. 2021
<b>Patrimoine financier</b>					
110000	Terrains et bâtiments PF	5 162 557,37	21 680,87	-259 467,87	4 924 770,37
<b>Total Patrimoine financier</b>		<b>5 162 557,37</b>	<b>21 680,87</b>	<b>-259 467,87</b>	<b>4 924 770,37</b>
<b>Patrimoine administratif</b>					
210000	Ouvrage de génie civil PA	2 889 100,81	61 490,15	-445 859,16	2 504 731,80
220000	Bâtiments et constructions PA	9 239 299,17	0,00	-570 012,80	8 669 286,37
230000	Installations des services industriels PA	52 628,74	445 088,83	0,00	497 717,57
240000	Forêts PA	110 402,00	0,00	0,00	110 402,00
250000	Mobilier, machines et véhicules PA	206 371,14	82 000,00	-39 700,00	248 671,14
260000	Subventions et participations PA	58 350,00	0,00	-6 500,00	51 850,00
<b>Total Patrimoine administratif</b>		<b>12 556 151,86</b>	<b>588 578,98</b>	<b>-1 062 071,96</b>	<b>12 082 658,88</b>

- D'importantes **demandes de financement des investissements** ont été présentées au Conseil communal en mars 2021 : Infrastructures agricoles pour CHF 1.6 Mio, construction du nouveau réservoir de Charmontel et des ouvrages associés pour CHF 9,3 Mio et réalisation de la rénovation du pont de La Broye pour CHF 2,6 Mio.

- La clôture, la révision et la présentation des **comptes 2020** ont été effectuées sur la première partie de l'année. La validation des comptes s'est faite lors du Conseil communal de juin 2021. Ces comptes laissent apparaître un excédent de produits de CHF 248'925.19. Ces résultats peuvent être qualifiés d'excellents. Toutefois, ils étaient dus à une faible activité de travaux liée à la pandémie COVID-19.

- Analyse de l'état de l'endettement et de la **problématique des intérêts négatifs**. Les faibles investissements des dernières années ont provoqué une surabondance de ces liquidités. Dès lors, il a fallu négocier avec les banques pour augmenter le seuil déterminant la facturation des intérêts négatifs.

- Validation par le Conseil communal du préavis définissant les **délégations de compétences** pour la législature 2021 – 2026 fixant notamment les limites pour la Municipalité d'engager financièrement la commune mais également de statuer sur les acquisitions et aliénations, de plaider et d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

- Préparation de l'**arrêté d'imposition 2022** notamment sur le point de l'impôt communal et des taxes communales qui reste stable à 67%.

- Analyse d'un financement au soutien de la reprise du cabinet médical du Dr Wandeler. Un important projet avait été lancé depuis quelques années sous le nom de Global Med Salavaux (GMS) ayant permis d'obtenir un fond de 45'000 CHF d'une fondation. En été 2021, la municipalité a décidé d'abandonner ce projet coûteux en honoraires et sans espoir de résultat. Par la suite, une demande de prêt de CHF 250'000 à 0% d'intérêt a été sollicitée pour un projet médical pour lequel un préavis et une étude détaillée préalable ont été effectués. Le prêt a été validé par l'exécutif, mais finalement retiré avant le Conseil sur la demande du bénéficiaire qui a priorisé une autre source de financement.

- **Préavis municipal du plafond d'endettement**. Celui-ci a été élaboré en tenant compte du plan d'investissements à 5 ans, qui n'est qu'une intention municipale des investissements estimés pour la législature 2021-2026. Le plan d'investissements est très ambitieux au vu des faibles investissements des dernières années, mais également face aux nombreux projets liés aux bâtiments, les rives, l'école, le réservoir et de génie civil. Dans ce contexte, la Municipalité a présenté une augmentation du plafond d'endettement à 40'000'0000 CHF.

### Quelques éléments à entreprendre :

- Adaptation du plan comptable afin de répondre au besoin du législatif et de l'exécutif.

### Missions et prestations pour les ports & les plages

- Gestion opérationnelle du port des Garinettes.
  - Nettoyage et entretien du port.
- Capitainerie du port (réponses aux demandes diverses).
  - Manœuvre sur le port pour les utilisateurs.
  - Travaux avec le bateau au port et sur les rives.
  - Entretien de la station à essence du port.
- Gestion administrative des ports, gestion des mutations du port et des demandes, gestion du port de Guévaux (places à terre) ou suivi des places visiteurs et facturation.
  - Entretien de la plage de Salavaux.
- Contact avec les commerçants ayant des activités sur la plage de Salavaux, notamment location de pédalos et stands de glaces.



#### Effectifs

- Un garde-port à 100%.
- Un employé de voirie affecté à la zone camping-plage à Salavaux (période estivale).
- Une collaboratrice administrative à temps partiel

#### Points marquants en 2021

- **Une crue des trois lacs** a eu un fort impact sur la gestion du port et les plages qui ont dû être fermés. Ce point est traité en fin de ce rapport de gestion dans le chapitre « crue » (*cf. chapitre crue*). Nous avons participé à l'Assemblée générale des Gros Buisson, et ce en pleine période de crue. De nombreuses questions ont été posées par les riverains fortement touchés par les inondations. Il y a eu également beaucoup d'échanges avec les locataires du port.

- Relance du **projet de réaménagement des rives secteur camping Salavaux** à la suite du courrier de mars 2021 mentionnant un refus de projet déposé en juillet 2020, car non conforme à la LATC et pas prévu dans le plan directeur des rives datant de 1982. Les mesures prises par la nouvelle municipalité sont les suivantes :

- Discussion avec la DGTL en juillet 2021.
  - Séance en octobre avec la direction générale de l'environnement (DGE), services des eaux, de la biodiversité et des forêts pour analyser et comprendre les blocages techniques.
  - Envoi d'un courrier circonstancié en novembre avec demande d'entretien et explication de la situation aux deux Conseillères d'État en charge de l'environnement (DES) et du territoire (DIT).
  - Entretien réalisé en février 2022.
- Relance du **projet de la zone de stationnement du camping de Salavaux**, à la suite du refus également de la DGTL de clarifier l'affectation de la parcelle. Une solution a été trouvée lors de l'entretien avec le DIT et DES.



## Synthèse des activités

Location et encadrement des points de locations et ventes sur la plage de Salavaux

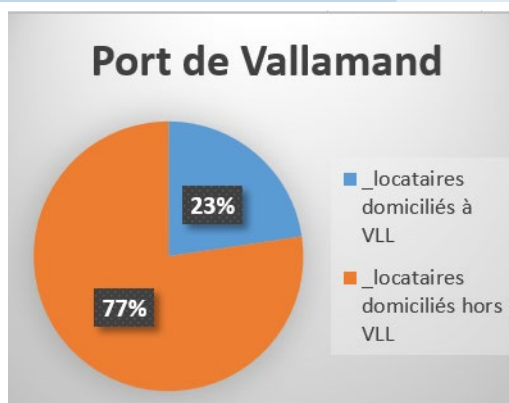
Le port de Guévaux à Vallamand est sous la responsabilité du garde port, M. Pascal Girard. L'entretien est effectué régulièrement et les retours des usagers sont très bons.

Notre locataire du restaurant « chez Metta », nous a annoncé vouloir remettre son bail, conformément à son droit en vertu de l'art. 263 CO. Nous avons donc organisé et cadré le transfert de bail commercial auprès de la nouvelle tenancière.

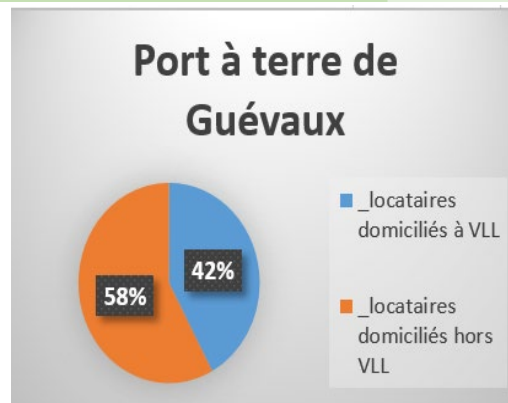
Nous avons procédé au remplacement des pavés du quai ouest par du bitume pour env. 22'000 CHF. Les panneaux photovoltaïques installés en avril 2020 sur la capitainerie ont produit 62'000 kwh sur l'ensemble de l'année 2021.

Une liste d'attente avec 197 positions sur les différentes catégories de places concernant 141 personnes. 89% sont résidents hors de la commune de Vully-les-Lacs.

<b>Statistiques Les Garinettes</b>	<b>2021</b>
places à l'eau	204
places à terre	81



<b>Statistiques Guévaux</b>	<b>2021</b>
places à terre	38



### Quelques éléments à entreprendre

- Travail sur l'élaboration d'un plan intercommunal pour clarifier le développement des rives étant constaté l'obsolescence du plan intercantonal de 1982.
- Certains éléments constatés en 2021 vont nous permettre d'entamer une réflexion sur la mise à jour du règlement du port.

## Tourisme

### Missions et prestations pour l'office du tourisme

- Accueil des visiteurs, renseignements, correspondance.
- Gestion d'un espace d'accueil permettant de centraliser les visuels.
  - Création et mise à jour de brochures et listes.
  - Appui auprès de manifestations et projets régionaux.
- Gestion de projets promotionnels avec les OT régionales.
- Gestion de la communication liée au tourisme et à la promotion de la commune.

### Effectifs

- Un responsable de l'OT à 80%.
- Un auxiliaire pour une moyenne d'un demi-jour par semaine sur deux mois.

## Points marquants en 2021

- Arrivée de M. Tréhan, responsable de l'Office du tourisme, le 4 janvier 2021.
- Participation à la définition de la stratégie touristique de la Broye. C'est un projet lancé par la COREB et administré par M&BD, une société de consulting externe. Il regroupe l'ensemble des acteurs du tourisme de la Broye et permettra de clarifier la stratégie touristique régionale. Nous avons participé aux ateliers avec les autres responsables des Offices du tourisme du district.
- Malgré une saison difficile, du fait de la deuxième année de pandémie et les crues de la région des trois lacs, le camping TCS, les Bed and breakfast et les divers hébergeurs ont connu un beau succès.
- L'encaissement des taxes de séjour a été très bon pour atteindre une augmentation de 8,7%. 58% de ces recettes proviennent du camping, plus grand hébergeur de la commune.

2021 : CHF 248'327

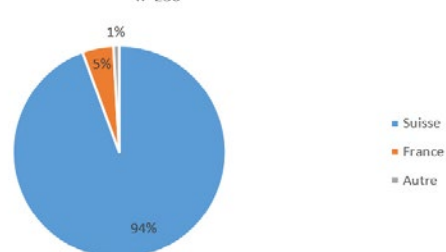
2020 : CHF 228'362

## Synthèse des activités

- **Contact et collaboration** avec les offices de Sugiez, Morat, d'Avenches, de Moudon, d'Estavayer-Payerne et avec l'Association Régionale du Lac (ARL).
- **Divers projets ont été menés à bien :**
  - Vidéos thématiques en collaboration avec la COREB sur les sujets suivants : Le vélo, les randonnées, au fil de l'eau, le patrimoine et la gastronomie.
  - Promenades sonores sur le thème des oiseaux.
  - Fontaines pascales 2021.
  - Commémoration des dix ans de la fusion, copilotée par l'Office du tourisme de Vully-les-Lacs.
  - Présences numériques sur Facebook, Instagram et Twitter.
- **Des soutiens de manifestations et d'événements ont été notamment mis en place :**
  - Tir cantonal 2022.
  - Fan Zone 2021.
  - Caves ouvertes dans le Vully.
  - Balade gourmande du Vully.
- **Une discussion s'est engagée avec le camping TCS sur les projets à réaliser :**
- **Collaboration avec les entités régionales du tourisme.**

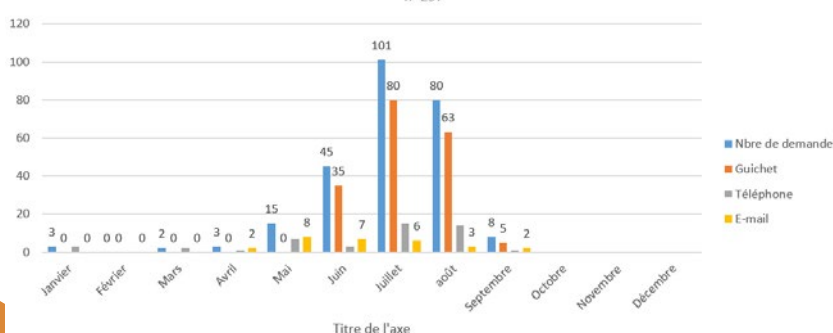
Entité touristique	Vully Tourisme (Estelle Pittet - responsable OT)	Avenches (Marial Meysre - Directeur de l'OT)	Morat (Deborah Defalque - Co directrice OT)	Estavayer-Payerne (Fabien Mauron - Directeur de l'OT)	ARL (Association Régionale Lac) (Stéphane Moret - Co-Directeur) (Andria Carbonnet - Secrétaire)	COREB (Christel Losey - Adjointe de direction)
Collaboration actuelle	Fontaines pascales	échange calendrier manifestations	Lien vers Fribourg Région	Direction de la plateforme Broye	Infoguide du tour du lac	Mise en place de la stratégie touristique broyarde
	Oenotourisme	Comptoir Vully-Avenches	Gestion et maintenance du site internet (fribourgregion.ch)	Logistique des brochures de la plateforme Broye	Mise en connexion avec les partenaires du bord du lac	Aide financière pour la plateforme Broye
	Chemins viticole	Lien vers Vaud Promotion	Collaboration photographique de la région		Lien avec la LNM (navigation)	Sentiers cyclo de la Broye
	Sentier cyclo		Aide à la traduction de documents en allemand	Vélo Golf	Collaboration avec Jura 3 lacs et Suisse Tourisme	
					Slow Up Morat	

Pays de Provenance  
n=230

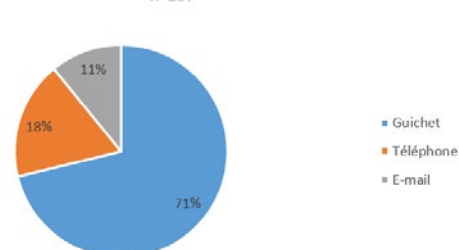


## Statistiques de fréquentation et des activités de l'OT

Demandes totales, par mois et par type  
n=257



Type de demande  
n=257



## Quelques éléments à entreprendre

- Réflexion sur la stratégie de l'Office du tourisme à un échelon local et définition d'un plan d'action opérationnel.
- Localisation de l'Office du tourisme à un endroit permettant une meilleure synergie avec les services communaux.

## ECONOMIE et autres projets

### COREB

- Analyse des documents consacrés au volet stratégique du plan directeur régional (PDR) de la COREB. Une analyse détaillée du document a permis de relever, lors de la consultation, des oublis importants sur des projets stratégiques pour notre commune, notamment le développement économique et touristique.

### ARBV

- Participation au comité directeur de l'Association Région Broye-Vully (ARBV), entité liée à la COREB pour le soutien au développement des communes vaudoises de notre district.







Affaires  
culturelles  
sécurité  
Routes

Associations locales ASLV

Journal Le Vullierain

Sécurité

Manifestations

Routes

Mobilité

Transports

P. 30 - 38

### Missions :

- Encourager l'activité culturelle sur la commune de Vully-les-Lacs en mettant en place une nouvelle vision pour ce qui touche la culture et les activités liées aux sociétés locales.
- Coordonner les activités entre les sociétés locales.
- Assurer la pérennité du journal Le Vullierain.
- Accompagner les projets communaux sous un angle culturel.

### Prestations :

- Édition du journal communal le Vullierain.
- Organisation de manifestations culturelles et festives.
- Soutien à la Fondation Espace Roger Monney et à d'autres formes d'événements culturels.

### Événements marquants en 2021 :

- Participation active à la Fondation Espace Roger Monney.
- Lancement des démarches en vue de la création d'une commission culturelle.

### Synthèse des activités

#### Participation active à la Fondation Espace Roger Monney

La Fondation Espace Roger Monney a été créée en 2021. Dans le cadre du soutien aux activités culturelles qui ont lieu sur son territoire communal, la Municipalité a naturellement souhaité faire partie du Conseil de fondation où elle est représentée par un de ses membres.

Une rencontre avec les voisins directs du bâtiment a été planifiée, afin de permettre au Conseil de fondation de leur présenter le projet avant la mise à l'enquête officielle.

Une nouvelle rubrique sous l'onglet Découverte/« Galerie - albums » a été créée sur le site de la commune de Vully-les-Lacs. Elle contient déjà des photos de l'Espace Roger Monney. Elle servira à y poster également les photos de futures manifestations et événements qui auront lieu sur la commune.



#### Associations des sociétés locales ASLV

Nous maintenons un contact régulier avec l'ASLV. Un représentant de la Municipalité a également participé aux Assemblées générales des 24 mars et 7 octobre 2021. Nous assisterons à la prochaine Assemblée générale, ainsi qu'aux comités en fonction des dates que nous fera parvenir l'ASLV.

Nous avons contacté pratiquement toutes les sociétés locales pour avoir une discussion sur la fonctionnalité de l'ASLV. Ce fut l'occasion pour les sociétés locales de faire remonter leurs demandes ou leurs remarques. La démarche est toujours en cours. Elle permettra à la Municipalité d'analyser les suggestions afin d'envisager la suite à y donner. Le but est, entre autres, que les sociétés locales annoncent régulièrement leurs événements en vue de l'édition d'un calendrier des manifestations.

Parallèlement, la Municipalité a émis le souhait de mettre sur pied une commission culturelle afin de dynamiser la commune de Vully-les-Lacs.

#### Journal communal « Le Vullierain »

La Municipalité a décidé d'éditer quatre éditions par année.

La 9e édition du journal a été distribuée en tous ménages en septembre 2021. Le responsable de l'Office du tourisme est venu élargir les rangs de l'équipe de rédaction afin de soulager la Municipalité dans sa tâche. La collaboration se déroule très bien. Une séance de rédaction a lieu après chaque édition pour pouvoir débriefer sur le journal précédent et discuter des prochains thèmes à aborder.

Toutes les éditions sont maintenant également disponibles sous format électronique sur le site internet de la commune sous l'onglet Vie Locale/Journal communal « Le Vullierain ».

## Sécurité – Manifestations

### Missions :

- Maintenir l'ordre et la tranquillité publique.
- Entretien des liens avec la gendarmerie.
  - Gestion des manifestations.
  - Gestion des contraventions (suivi).
- Gestion des objets trouvés ou perdus.
  - Établissements publics (LADB).
- Veiller au respect des lois et règlements.
- Favoriser le développement de manifestations diverses assurant la vie sociale, communale et villageoise.

### Prestations :

- Deux agents de sécurité sont positionnés durant la période estivale aux abords de l'école et de la plage.
  - Contrôle du stationnement vers la plage.
  - Contrôles de vitesse (radars).
- Contrôle des établissements (police du commerce).
  - Délivrance de licences.
  - Notifications.

Il n'y a pas eu d'événements marquants en 2021.

## Synthèse des activités

### Police cantonale

La collaboration avec la gendarmerie vaudoise et les quatre communes de l'ancien district d'Avenches (Faoug, Avenches, Cudrefin et Vully-les-Lacs) se poursuit sous forme de séances trimestrielles, afin de pouvoir échanger et d'informer des différents problèmes survenus sur le territoire de la commune. La gendarmerie cantonale envoie au préalable une statistique de ses interventions à la Municipalité.

La Gendarmerie vaudoise a effectué 11 contrôles de vitesse en 2021. 3248 véhicules ont été contrôlés au total pour 263 dénonciations, ces dernières représentant un taux de 8.1% sur l'année.



### Police administrative

Deux employés communaux sont habilités à distribuer des contraventions. À la tournée effectuée une fois par jour d'avril à octobre, s'ajoutent plusieurs rondes journalières en saison estivale, dans le secteur de la plage et de ses parkings.

L'agent municipal rappelle également à l'ordre les personnes qui ne tiennent pas leur chien en laisse sur la plage. Deux membres de la Municipalité l'ont accompagné une fois afin de se rendre compte du secteur couvert et de son activité.

Une statistique des contraventions a été mise sur pied dès juillet 2021. Celle-ci permet à la Municipalité de prendre les mesures qui s'imposent. Cet outil peut être mieux utilisé. Ceci représente un point d'amélioration.

En ce qui concerne le stationnement, ce sont 479 contraventions qui ont été distribuées. Quant aux ordonnances pénales dans le domaine du stationnement, il n'y en a eu aucune en 2021.

Il est à noter que trois ordonnances pénales d'avertissement à zéro franc ont été dressées pour trouble de l'ordre public, à la suite de dénonciations de la police cantonale. Cette pratique permet à cette dernière de facturer ses interventions.

### Police du commerce

En ce qui concerne la police du commerce, l'agent municipal a pour fonction d'aller dans tous les établissements détenteurs d'une patente afin de contrôler leur carnet des heures. Sur la commune de Vully-les-Lacs, nous avons treize licences pour les débits de boissons avec et sans alcool, dont huit qui ont des carnets pour la prolongation des heures d'ouverture. Toutefois, cette démarche n'a pas été suivie de manière systématique et devra être améliorée.

Enfin, 402 commandements de payer ont été reçus pour notification par l'agent municipal en 2021.

## Protect'Service

La Municipalité a fait à nouveau appel en 2021 aux services de l'entreprise Protect'Service. Deux agents sont présents tous les soirs de début juin à fin août, de 22h00 à 3h00 environ, dans le secteur de la plage et de l'école afin de garantir la sécurité des lieux. Un rapport journalier à la Municipalité permet à celle-ci de réagir rapidement en cas de déprédations ou troubles à l'ordre public. La collaboration avec la société Protect'Service se déroule très bien.

Des personnes sont fréquemment retrouvées par le personnel communal qui s'occupe de préparer la plage tôt le matin, en train de dormir dans le sable devant le restaurant « Chez Rosemarie ». C'est devenu un problème récurrent qui devra être amélioré.

## Protection civile

Le canton de Vaud compte dix districts, pour autant d'ORPC, dont celui de Broye-Vully.

Population au 1er janvier 2021 : 44'642 habitants.

303 astreints et volontaires (un astreint pour 148 habitants).

La commune de Vully-les-Lacs est membre de l'ORPC Broye-Vully et y est représentée par deux délégués de l'exécutif, dont un fait partie du CODIR (Comité de direction), l'autre étant membre suppléant.

Le coût par habitant est actuellement de CHF 38.- par année.

Déjà relevé par le passé, le problème du manque d'effectif a pris une tournure préoccupante à l'occasion de l'année 2021. Une situation due notamment aux nouvelles règles introduites à la suite de la révision de la Loi fédérale sur la protection de la population au 1er janvier 2021.

La mise en application de la modification de la Loi fédérale sur la protection civile au 1er janvier 2021 a ainsi démontré ses premiers effets en privant notre ORPC de 30% de son effectif.

La capacité générale d'intervention dans l'ensemble des domaines sera sérieusement menacée dès 2025.

La diminution de personnel s'accompagne en parallèle d'une baisse, voire de la disparition, de services et de spécialisations (par exemple les cuisiniers). Cela pourrait influencer directement les prestations, mais également les finances.

### Missions :

- Protection de la population au 2e échelon.
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires.
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes.
  - Protéger les biens culturels.
- Effectuer des travaux de remise en état.

### Prestations :

- Intervention en situation d'urgence (ISU)\*.
  - Sauvetage de personnes.
  - Gestion du trafic routier.
  - Gestion d'un État-major.
  - Vérification de l'état des abris privés.
- Interventions en faveur de la collectivité (appui aux manifestations), cependant réduites à néant en 2021 du fait de la pandémie.
- Cours de répétition et d'entraînement.

\*Dans le cadre du Covid par exemple, la vaccination en elle-même, la gestion administrative des certificats de vaccination, l'appui à la désinfection et aux soins dans les hôpitaux, le contrôle des accès dans les hôpitaux, l'aide aux différents services (urgences, médecine, soins intensifs et pédiatrie).

## Points marquants en 2021 :

- Continuation de l'engagement de la protection civile face à la pandémie de Covid-19 (1562 jours de service), comme l'appui au HIB, la gestion et l'exploitation du centre de vaccination de Beaulieu à Lausanne, la gestion et l'exploitation des centres de vaccination itinérants et mobiles dans différentes communes et sur divers lieux commerciaux du Nord vaudois, l'appui au CMS pour la vaccination à domicile. Cet engagement s'est cependant concentré sur d'autres tâches, en premier lieu la vaccination de la population.

## Synthèse des activités

Avec un total de 130 jours de service, l'année 2021 est, de tout temps, celle qui a le plus mobilisé notre protection civile en situation d'urgence.

- Le 4 avril 2021, engagement au profit du SDIS Broye-Vully, à l'occasion de l'incendie d'un bâtiment à Payerne, près du GYB.
- Le 28 juin 2021, engagement au profit du SDIS Broye-Vully, à l'occasion des inondations dans le Vully et à Cudrefin.
- Du 15 au 19 juillet 2021, engagement à l'occasion des crues des lacs, sur les communes de Chevroux, Cudrefin, Vully-les-Lacs, Avenches et Faoug.
- Le 10 novembre 2021, appui à la police cantonale à l'occasion d'un incendie de hangar à bateaux à Cudrefin.

### Projet TETRIS :

Initié par le Canton en 2020, le projet Tetris vise à réformer la Protection civile vaudoise en la réorganisant de manière à mieux répartir les effectifs. Ce projet est encore en phase d'analyse. Il devrait entraîner la disparition des ORPC sous leur forme actuelle, soit par une cantonalisation, soit par une augmentation de la taille des ORPC par rapport au système existant. Le projet devrait être appliqué d'ici à 2025/2026. Cependant, cela n'arrêtera pas la diminution des effectifs et seule une décision au niveau fédéral pourrait inverser la tendance.

### Conclusion :

Depuis 5 à 6 ans, la protection civile est régulièrement sollicitée pour sa tâche première qui est la protection de la population.

Cantonnée à des formations dépassées et à l'appui des manifestations durant des décennies, elle s'est retrouvée plongée ces dernières années au premier plan du monde sécuritaire.

Les diminutions d'effectifs dans le milieu de la police, des hôpitaux et des services du feu, mais aussi du bénévolat, ont fait de la PCi, « la » solution en cas de problème au niveau cantonal et régional.

Cependant, les décisions fédérales ont mis en péril cet état de fait.

En souhaitant que la pandémie touche prochainement à sa fin, nous ne devons pas oublier le changement climatique et ses conséquences de plus en plus violentes, ainsi que la densification de la population, donc de l'activité humaine et ses risques liés.

Faute d'une adaptation urgente des dispositions fédérales en la matière, c'est la mentalité et la vision de l'engagement de la PCi qui devront s'adapter.

## SDIS Broye-Vully

Population au 1er janvier 2021 : 44'642 habitants.  
17 communes membres forment le Conseil intercommunal du Service de Défense Incendie et Secours Broye-Vully.

Douze organes d'intervention sont répartis sur une superficie de 171 km<sup>2</sup>.

Le CODIR (Comité de direction – exécutif) est composé de sept personnes.

Dix-sept membres participent au Conseil intercommunal, trois à la Commission de gestion et des finances dont un représentant de la Municipalité de Vully-les-Lacs.

Le coût par habitant est actuellement de CHF 38.- par année.



### Effectifs :

Ils sont de 249 membres à la fin de l'année 2021, soit une diminution de dix personnes dans leurs rangs.

Le recrutement 2021 met en lumière la difficulté à intégrer la corporation. Une moyenne cantonale extrêmement basse démontre les effets d'un changement sociétal accentué par plusieurs mois de diminution de l'activité sociale.

En ce qui concerne Vully-les-Lacs, il faut signaler l'entrée en fonction au sein de l'État-major en 2021 du Capitaine Joffrey Tombez, Chef du Détachement de premier secours.

## Missions :

- Protection de la population au 1er échelon.
- Défense incendie et le secours.

### Points marquants en 2021 :

- Crues de juillet-août et autres interventions. Le sujet est traité dans le dicastère des ports et plages.
- Adoption des nouveaux statuts du SDIS.

## Prestations :

- Assurer la défense incendie et le secours, conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie, et de secours (LSDIS).
  - Missions de secours routiers.
  - Sauvetage de personnes et d'animaux.
  - Lutte contre les inondations et pollutions.
- Assistanes diverses pour des ascenseurs bloqués ou autres interventions techniques.
- Veiller à la bonne application des normes de construction destinées à prévenir les dangers d'incendie dans les bâtiments publics et scolaires.
- Un rapport hebdomadaire est envoyé aux communes membres. Celui-ci contient les interventions, formations et prochains événements.

## Synthèse des événements

### Crues de juillet-août et autres interventions.

En 2021, notre région a été secouée par plusieurs épisodes météorologiques intenses sans être néanmoins épargnée par d'autres sinistres. Ils ont nécessité 298 interventions, soit 54 de plus que durant l'année 2020. La période estivale a été, comme ces dernières années, très chargée. Les dégâts dus à l'eau nous ont cette année plus occupés que d'ordinaire.

### Sur la commune de Vully-les-Lacs :

- Le 28 juin 2021 : orage violent avec plus de 80 sinistres sur les communes de Cudrefin et Vully-les-Lacs.
- Du 15 juillet au 15 août 2021 : Crue des lacs de Morat et Neuchâtel, réalisation d'une multitude d'actions sur le terrain et exploitation d'un Poste de Commandement conjointement avec l'ORPC Broye-Vully durant plusieurs semaines.

### Adoption des nouveaux statuts du SDIS :

Les nouveaux statuts du SDIS ont été adoptés lors de l'Assemblée générale du Conseil intercommunal du 29 septembre 2021. Ils prévoient les modifications significatives suivantes:

- Composition du conseil intercommunal.
- Plafond d'endettement à dix millions de francs.
- Double majorité (voix et communes).

Au préalable, une réunion à distance avec toutes les commissions de révision des 17 communes concernées a eu lieu le 10 mars 2021.

Une commission ad hoc a siégé le 31 mars 2021 et a rendu son rapport le 20 avril 2021 dans lequel elle disait être favorable à la poursuite de l'élaboration des nouveaux statuts, encourageant la Municipalité à maintenir la participation de Vully-les-Lacs à ce projet. Elle s'est à nouveau réunie après le 29 septembre, en présence de la Municipale chargée du dossier, et a rendu son rapport pour le Conseil communal du 14 décembre.

Le préavis a été adopté par le Conseil communal le 14 décembre et aussi par toutes les autres communes membres à la fin du même mois.



## Manifestations

Vu les restrictions sanitaires, la plupart des manifestations ont été annulées. Cependant, trente demandes de permis temporaires ont été déposées via un dossier POCAMA (Portail cantonal des manifestations), dont trois refusées (à cause des inondations pour deux d'entre elles et du Covid-19 pour la dernière).

Malgré la pandémie, la commune a maintenu l'organisation du 1er août, contrairement à ce qui avait été décidé en 2020. Nous avons ainsi tenu compte de la remarque qui avait été soulevée par la COGES. L'événement a eu lieu à Vallamand-Dessus. Comme de coutume, le nouveau président du Conseil communal a fait un discours.

Pour toute manifestation, un POCAMA est à remplir. Certains organisateurs d'événements s'y prennent souvent très tard. Dans un tous ménages distribué à la population, la Municipalité a rappelé que toute demande de POCAMA devait lui parvenir au moins un mois avant la date de la manifestation.

## Routes - Mobilité - Transports

### Missions :

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier communal.
- Assurer le service de déneigement hivernal.
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation (police et pompiers).
- Développer et mettre en place un concept de mobilité sur le territoire communal.
- Poursuivre une offre toujours améliorée de transports publics pour notre région.

### Prestations :

- Entretien routier.
- Service hivernal.
- Entretien du parc de véhicules.
- Nettoyage des espaces publics.

### Points marquants en 2021 :

- Adoption du préavis 2021/02 par le Conseil communal concernant la réfection du Pont de la Broye le 23 mars 2021 et lancement de la planification des travaux.

## Synthèse des activités

### Entretien routier :

Aucun travail d'entretien d'envergure n'a été réalisé cette année sur notre réseau routier qui reste dans un bon état, sauf de l'entretien courant tel que de la réfection de marquage, du fauchage de banquettes (environ trois fois par année de juin à septembre), de la signalisation verticale et du nettoyage du réseau routier, taconnage... etc.

### Étude de mobilité et sécurité :

La Municipalité avait demandé une étude de mobilité au bureau d'ingénieurs Christe & Gyax. Un premier volet avait déjà été présenté au Conseil communal en juin 2019.

La Municipale chargée du dossier a rencontré le bureau d'ingénieurs en septembre 2021 afin de prendre connaissance des différents éléments.

Les dossiers devront être repris les uns après les autres afin de définir les besoins de la Commune, en tenant compte des remarques de plus en plus fréquentes des habitant-es de Vully-les-Lacs en ce qui concerne la sécurité dans les villages, par rapport à l'augmentation de la circulation.

### **Étude de l'entretien du réseau routier communal :**

La Municipalité avait également commandé une étude sur l'état de ses routes auprès de l'entreprise ERTEC. Les résultats démontrent que le niveau du réseau routier communal est bon.

Sur la base de ce postulat, la Municipalité a décidé le 12 octobre 2021 d'opter pour une stratégie optimale d'entretien, sous réserve d'approbation du budget correspondant par le Conseil communal, qui a eu une présentation des résultats de cette étude le 9 novembre 2021.

Il s'agit maintenant pour la Municipalité de discuter de ces études et de planifier les priorités selon la fréquentation et la dangerosité des axes routiers, en tenant compte des aspects suivants : Christe & Gygax, ERTEC, fouilles fibre optique, canalisations, recommandations DGMR (gabarits des routes), Lhand, demandes citoyens et Conseil communal... etc.

Cela permettra la mise en place d'un plan quinquennal sur la gestion de l'entretien et des travaux routiers communaux en y intégrant les aménagements proposés dans l'étude de mobilité et sécurité. Cette vision nous permettra d'anticiper les travaux à prévoir et de les planifier au mieux, également sur le plan budgétaire.

Une fois les dossiers envoyés au Canton (DGMR) pour préavis, la Municipalité présentera les projets au Conseil communal avant mise à l'enquête (sauf pour les marquages et signalisations qui ne nécessitent qu'une simple parution de l'avis dans la FAO).

### **Les priorités ont été fixées comme suit :**

- *Montmagny* : Marquage au sol Prévu au printemps 2022.
- *Salavaux* :
  - Route d'Avenches et de Vallamand. Début des travaux prévus au printemps 2023.
  - Trottoirs sur côté nord de la route de Villars-le-Grand et montée sur Constantine.
- *Chabrey* : Une partie des trottoirs côté sud et les arrêts de bus pour la sécurité des enfants.

**Par la suite** : Un secteur après l'autre selon la fréquentation et la dangerosité des axes routiers et en tenant comptes des aspects mentionnés ci-dessus.

Des séances régulières avec le Service technique et le responsable de la voirie sont organisées pour faire le point sur les différents dossiers en suspens et planifier au mieux les travaux afin d'éviter un temps d'attente de traitement trop long.

### **Service hivernal :**

Une séance a été organisée pour la première fois avec toutes les personnes (employés et auxiliaires) œuvrant pour le déneigement. Nous avons passé en revue le matériel de chacun et apporté ainsi des adaptations, échanges de matériel... etc. Une séance de debriefing après la saison hivernale sera également mise en place.

À la suite du départ d'un auxiliaire, nous en avons embauché un nouveau pour accomplir cette tâche.

Une seule intervention de déneigement a été nécessaire sur l'ensemble de la saison hivernale 2021-2022, en décembre.

### **Travaux de restauration du Pont de la Broye :**

Après un long délai d'attente, le préavis concernant les travaux sur le Pont a été adopté par le Conseil communal le 23 mars 2021. Le projet pourra enfin aller de l'avant.

Des séances régulières entre la Municipale en charge du dossier, le Service technique de la Commune de Vully-les-Lacs et l'entreprise d'ingénieurs RLJ à Penthaz ont eu lieu afin d'assurer le meilleur suivi possible du projet.

Le 4 novembre 2021, une séance entre la Municipale en charge du dossier, le Service technique de la Commune de Vully-les-Lacs, l'entreprise d'ingénieurs RLJ à Penthaz et le Consortium d'entreprises Grisoni-Zaugg SA et Morand & Fils SA a permis de discuter des détails des travaux.

Le 9 novembre 2021, la Municipalité a présenté les travaux qui auront lieu sur le Pont au Conseil communal.

La planification prévoit un début des travaux en avril 2022.

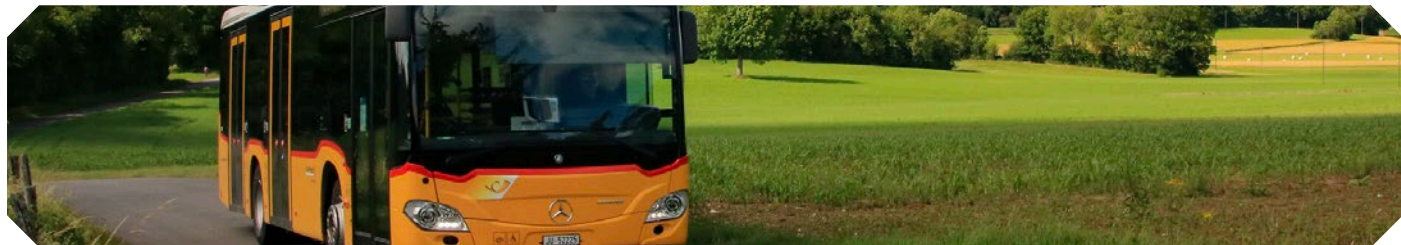


## Mobilité et transports

Trois lignes de bus desservent actuellement la commune de Vully-les-Lacs. Celles-ci sont exploitées par la société CarPostal. Une séance a eu lieu avec ces derniers afin de discuter du réseau et des améliorations qui pourraient y être apportées. Il semble très compliqué d'apporter des améliorations au réseau, mais la collaboration avec le transporteur doit se poursuivre afin de travailler sur ce sujet au fil du temps.

Le projet de ligne St-Aubin – Sugiez est toujours en suspens.

L'horaire 2021 (valable du 15.12.2020 au 12.12.2021) n'a subi que des variations insignifiantes. Il s'agit pour la plupart de corrections minimales.



La commune met à disposition deux cartes journalières CFF par jour. En 2021, 400 cartes ont été vendues sur 730 disponibles, ce qui représente un taux de vente de 54,8%.

Elle met également à disposition six cartes journalières LNM par jour (en partenariat avec Morat et Faoug (deux pour chaque entité), du 1er avril à fin octobre environ (rien en hiver). En 2021, 124 cartes ont été distribuées en partenariat avec Faoug et Morat sur 1284 disponibles, ce qui représente un taux de vente de 9,65%.

## Participation à divers groupes de travail

### AgriCo

Un membre de la Municipalité a participé au groupe de travail Plateforme échanges AgriCo afin de pouvoir y défendre les intérêts de la commune dans l'élaboration de ce projet.

La plainte déposée a été levée, par manque d'éléments de la part de la commune.

### Commission de mobilité de la COREB (COM MOB)

Un municipal fait partie de la COM MOB qui s'est réunie à trois reprises en 2021, à savoir les 26 avril, 30 septembre et 11 novembre.



# Affaires sociales

Paroisses

Cimetières

Forêts

Chemins AF

P. 39 – 43

## Paroisses

### Mission :

La mission de ce dicastère est de soutenir l'activité paroissiale des confessions protestantes, catholiques et de gérer les églises.

### Prestation :

Hormis le soutien à l'activité paroissiale, nous nous chargeons de l'entretien des lieux de culte.

### Points marquants en 2021 :

L'exercice des cultes a repris dans les églises plus petites, mises momentanément de côté à cause des restrictions liées à la pandémie.

## Cimetières

### Mission :

Nous devons offrir des aménagements en conformité avec les demandes des citoyens, assurer l'entretien régulier des cimetières, procéder aux désaffectations si nécessaire.

### Prestation :

Nos employés communaux entretiennent les sept cimetières de Vully-les-Lacs avec motivation et savoir-faire afin de les rendre accueillants. Ils font également preuve d'une grande disponibilité pour les familles en deuil.

### Points marquants en 2021 :

Nous avons effectué un relevé des sites nécessitant un entretien, un aménagement ou une désaffectation. Il s'agit là d'un début de réflexion sur les travaux à entreprendre et les procédures à respecter en la matière.

## Synthèse

Les cimetières sont également des lieux importants de la vie villageoise. Les rencontres et le recueillement y sont encouragés, dans le respect des rituels qui entourent les familles de défunts.

## Forêts

Notre commune compte 117 ha de forêt publique.

Nous sommes membres du Groupement forestier Broye-Vully (GFBV), créé en 2019 et qui est chargé de gérer la forêt communale.

Monsieur Cyril Combremont est le garde forestier en charge de notre commune.

### Points marquants en 2021:

Notre groupement a inauguré son centre forestier à Russy en juin 2021. À cette occasion, la charte du GFBV y a été présentée.

*Annexe 1: Charte du groupement forestier Broye-Vully*



L'année 2021 a été marquée par un climat estival très arrosé favorable à la forêt, mais aussi par une tempête, le 28 juin 2021 qui a provoqué la chute de nombreux arbres sur 3,5 ha au bois de l'Allou. À cette occasion, un volume de 1200 m3 de bois a dû être exploité sur la commune.

Dans les travaux planifiés, une coupe de bois a eu lieu aux Râpes pour dégager les jeunes arbres ainsi qu'une deuxième au Chablais de Salavaux pour sécuriser le Paddock. L'important volume de bois exploité dans les forêts communales cette année aura des répercussions sur les exercices futurs. Dans les faits, moins de bois sera récolté les trois prochaines années.

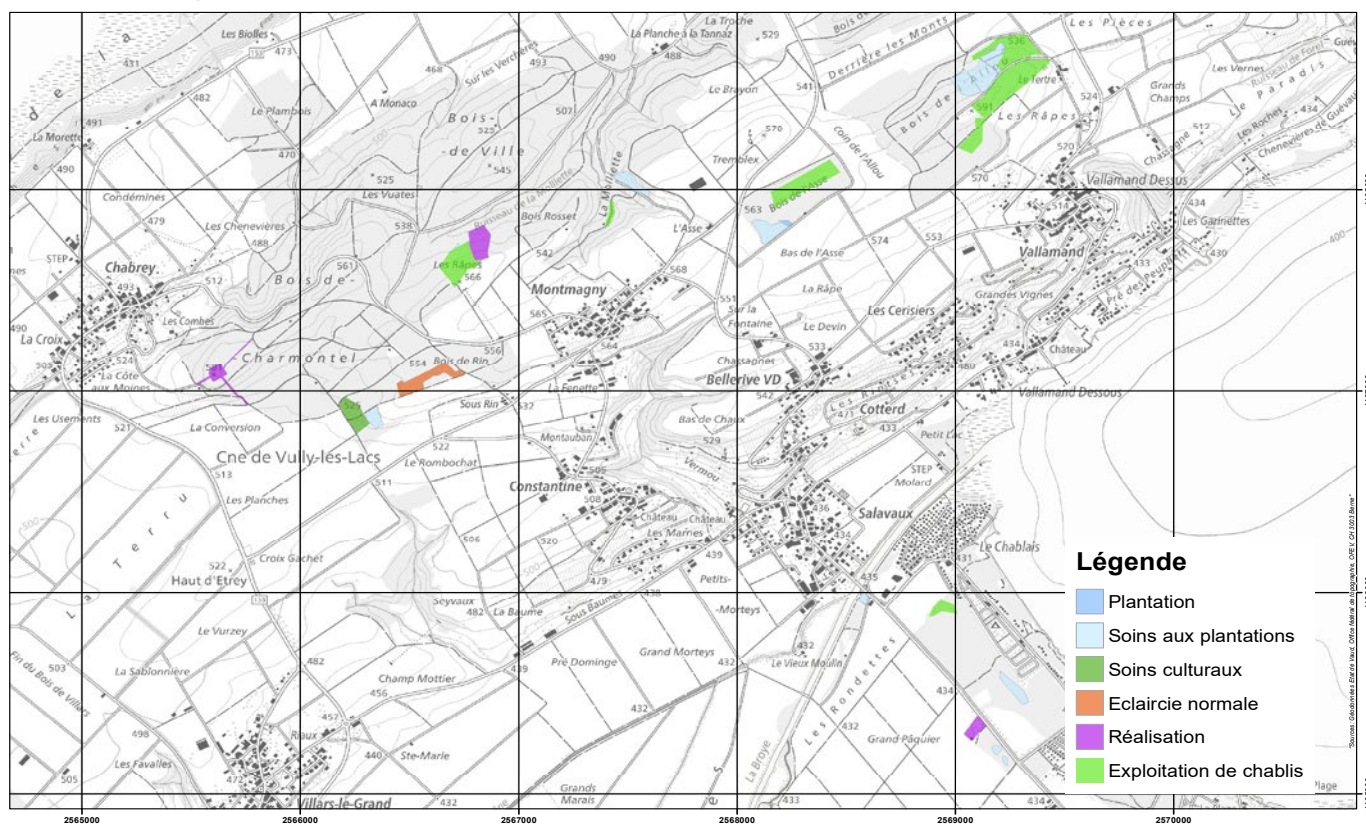
Le résultat financier de l'année 2021 peut être qualifié de très bon, ceci en lien avec l'augmentation du prix au poids et l'augmentation de la demande. La municipale en charge des forêts fait partie du comité du GFBV, assistant aux séances qui ont lieu environ une fois par mois au centre de Russy.

Nous avons entamé les démarches d'élaboration d'un plan de classement des arbres, demandé par le Département général de l'environnement, afin de déterminer quels arbres seront susceptibles d'être protégés à l'échelle communale ou cantonale. Le but sera également de simplifier la procédure de mise à l'enquête et le suivi des plantations compensatoires. Il y a eu quinze demandes d'abattage en 2021.



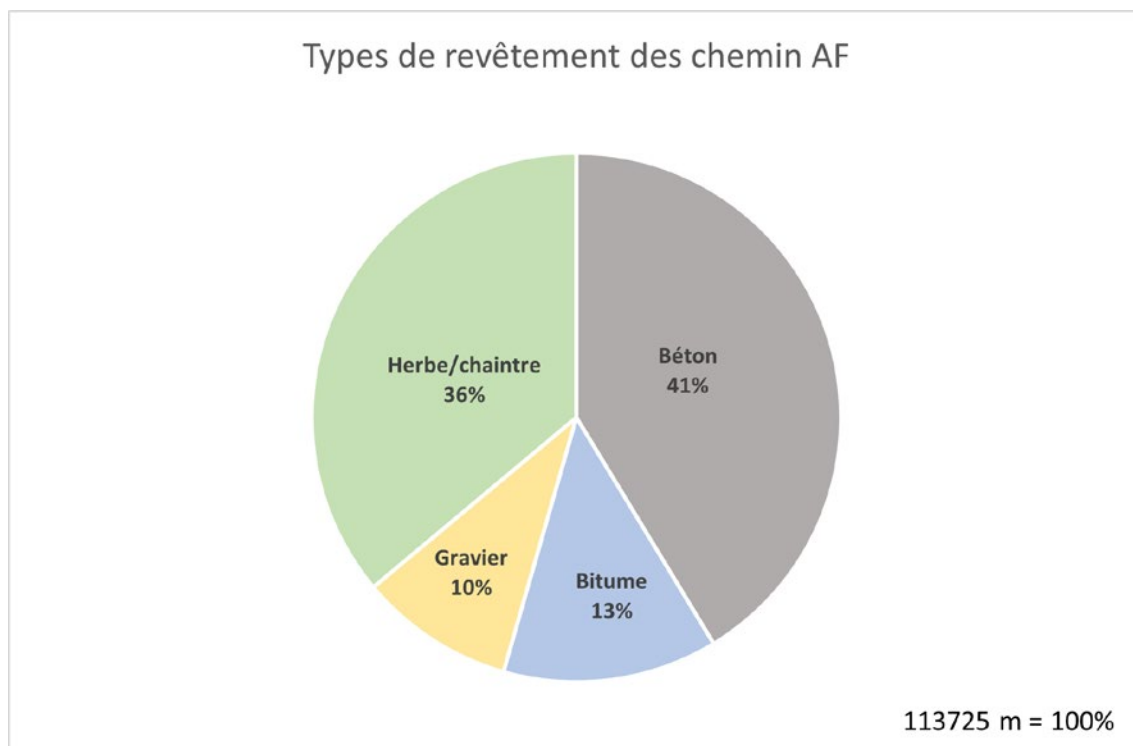
### Commune de Vully-les-Lacs Travaux 2021

30 mars 2022



## Améliorations foncières

Notre commune compte 49 exploitants agricoles ou viticoles. Entretien les plus de 113 kilomètres de chemins communaux est un travail à renouveler sans cesse, afin de garantir la sécurité des usagers.



À la suite d'un important travail de relevé et d'expertise des chemins AF effectué en 2019, un crédit de CHF 1'642'000 a été accepté par le conseil communal le 23 mars 2021. Ce crédit couvre les dépenses occasionnées par l'entretien et la rénovation des chemins les plus endommagés. Il s'agit de la quatrième étape de réfection des infrastructures agricoles. La fin de l'année 2021 a été consacrée à poursuivre cette procédure afin de mener à bien ce projet. Les travaux devraient commencer dans la seconde moitié de l'année 2022.

Les drainages font aussi partie des infrastructures nécessaires à la culture des terres agricoles. Des analyses de problèmes de mouilles sont en cours dans certaines zones cultivées. Un curage et des contrôles caméra devront être réalisés. Un groupe d'agriculteurs s'est constitué afin d'envisager la mise en place d'un consortium d'arrosage. La Municipalité a accepté de travailler en tant que maître d'œuvre pour lancer une étude de faisabilité.

## Affaires sociales

### Mission :

La mission de ce dicastère consiste à promouvoir « le bien vivre ensemble » au sein de la population, et ce à tous les âges de la vie, par l'organisation de sorties, de surveillances (canicule par exemple), de festivités et certains dons.

### Points marquants en 2021 :

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid-19 a marqué la vie sociale de Vully-les-Lacs. La plupart des nonagénaires n'ont pas pu être fêtés. Ils étaient onze à passer le cap des 90 ans sur notre commune.

Depuis septembre 2021, la Municipalité a repris ses visites aux nonagénaires. Cinq d'entre eux ont ainsi reçu une délégation d'élus.

Il est à noter que l'été pluvieux de 2021 a laissé le plan canicule au repos, et aucune personne âgée n'a eu besoin de soutien pour éviter la déshydratation.

La sortie des aînés ayant dû être annulée, et ce pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a décidé de renouveler l'envoi de bons cadeaux à tous les habitants de plus de 70 ans, à utiliser dans les commerces de la commune.

Pour la deuxième année consécutive également, il n'y a pas eu de réception des nouveaux habitants. Il y en a eu plus de 600 à élire domicile dans notre commune depuis le 1er juillet 2019. L'élaboration d'une brochure de bienvenue afin de les guider dans la recherche d'informations pratiques est en cours d'impression et leur sera envoyée afin de les aider dans leur intégration.

Les nouveaux citoyens des deux années « Covid » étaient au nombre de 62. Ils ont été invités pour une soirée d'accueil le vendredi 1er octobre 2021. 19 d'entre eux ont partagé une sortie très sympathique avec la Municipalité in corpore et le président du Conseil communal, qui n'a pas manqué l'occasion, avec un discours de circonstance, de les inciter à s'intéresser à la vie politique.

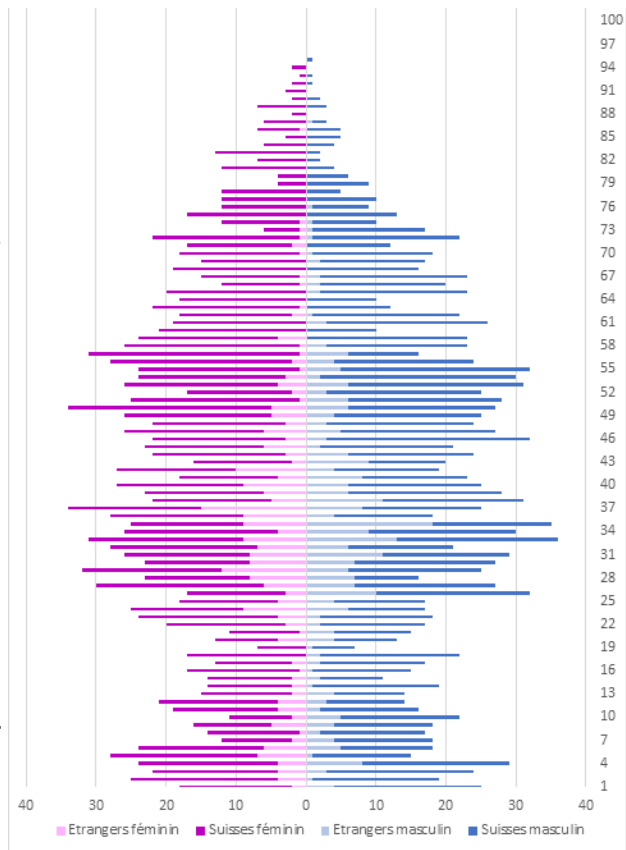
Plus d'une dizaine de demandes de naturalisation ont été déposées durant la période de pandémie. Les auditions par la commission de notre Conseil communal n'ont pas pu avoir lieu à cause des restrictions liées au contexte sanitaire. Depuis, nous avons pu les reprendre et auditionner trois familles en décembre 2021.

Pour information le nombre d'habitants de la commune par villages est le suivant :

Salavaux	Bellerive	Cotterd	Villars-le-Grand	Vallamand	Constantine	Montmagny	Chabrey	Mur
966	245	120	493	576	300	211	416	209

### Prestations :

- Prendre en charge l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens en organisant une soirée de réception.
- Les concitoyens nonagénaires sont répertoriés afin d'être visités et des cadeaux qui leur sont dédiés sont choisis.
- La participation aux assemblées telles que celles des associations intercommunales et l'organisation de l'assemblée de l'Entente « Les Savoies », entre autres.



## Synthèse

L'activité a été très intense depuis juillet 2021 et le début de la législature pour organiser et rattraper les retards liés aux mesures sanitaires qui ont impacté les contacts sociaux depuis de nombreux mois.



# Bâtiments communaux

Police des constructions

P. 44 - 48

## Bâtiments communaux

### Missions :

Ce dicastère est responsable de la gestion et de l'entretien de la quarantaine de bâtiments communaux dispersés dans les neuf villages qui constituent la commune de Vully-les-Lacs. Anciennes administrations communales, appartements, abris PC, fours à pain, locaux de voirie composent principalement cette liste. Notre patrimoine compte en tout 72 polices ECA, avec des bâtiments gérés également par d'autres dicastères (stations de pompage, réservoir... etc.).

### Prestations :

La location des logements est confiée à l'agence Cogestim à Payerne, celle des diverses salles municipales se fait par l'intermédiaire du greffe.

### Les points marquants de l'année 2021

Lors de la séance stratégique de la municipalité en septembre 2021, nous avons pris la décision de ne pas vendre de biens immobiliers. Nous allons par contre entrer dans une démarche de rénovations des divers immeubles au fil du

temps. Une liste d'intentions sera établie prochainement et présentée au Conseil communal, au cours de sa première séance 2022. La commission des bâtisses constituée en début de législature sera régulièrement consultée et mise au courant de l'avancement des projets.

Le projet de centre médical comprenant une pharmacie et initialement prévu dans l'actuel bâtiment administratif étant abandonné, l'administration municipale restera à Salavaux.

## Synthèse des activités 2021

La reprise du dicastère a été fastidieuse et compliquée vu les informations lacunaires reçues en début de mandat.

Depuis le 1er juillet 2021, nous avons effectué quelques interventions d'entretien courant, sans engager de frais importants. En revanche, plusieurs travaux nécessaires qui n'ont pas été réalisés ces deux dernières années entraîneront certainement des investissements assez élevés dans les années à venir. Une liste sera communiquée au Conseil communal, lors de sa première séance 2022.

### Les statistiques de location des salles sont les suivantes :

Le système de réservation ayant changé et n'étant plus en mesure de consulter l'ancien, il n'est pas possible pour nous de faire des comparaisons en la matière. Cependant, nous pouvons confirmer sans surprise que les contraintes sanitaires ont affecté la location des salles.

Bâtiments	Nombre de jours loués gratuits en 2021	Nombre de jours loués payants en 2021	Nombre de jours loués en 2021
Abri PC Mur	1	0	1
Caveau Constantine	4	8	12
Refuge de Charmontel	4	51	55
Salle communale Chabrey	31	13	44
Salle communale Montmagny	11	4	15
Salle communale Mur	30	2	32
Salle communale Vallamand	12	6	18
Salle communale Villars-le-Grand	107	12	119
Salle de paroisse Cotterd	79	2	81
Salle polyvalente Salavaux	38	4	42
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>102</b>	<b>419</b>



Les salles sont mises à la disposition des sociétés locales, ce qui entraîne un grand nombre de locations gratuites, la municipalité soutenant et encourageant l'activité de ces diverses sociétés.

Il est important que chaque locataire respecte les lieux qu'il loue afin que le système continue de bien fonctionner et que les suivants trouvent des locaux bien entretenus.

Les travaux du Château de Constantine sont terminés et la partie de l'école louée par la Fondation a été rénovée.



## Police des constructions

### Missions - Prestations :

Le but que s'est fixé la commune de Vully-les-Lacs est d'avoir un service technique performant et répondant efficacement aux demandes des habitants.

Nous devons faire face à une complexification des dossiers fournis par les demandeurs. Les lacunes dans les formulaires de plus en plus détaillés requièrent une attention particulière du service technique, nécessitant un investissement en temps toujours plus important.

Les demandes sont traitées de manière équitable pour chaque citoyen, dans le cadre d'une vision de développement des constructions réaliste et en adéquation avec le futur Plan d'affectation communal (PACom).

Quand la charge de travail est trop lourde pour notre service, certains dossiers sont traités par le bureau technique AWA à Faoug. Les honoraires sont alors facturés aux mandants, tout comme les autres diverses taxes, conformément au règlement communal sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions, ainsi que son annexe.

### Les points marquants de l'année 2021

À la fin du mois de juillet 2021, le service technique avait traité le même nombre de dossiers qu'à la fin de l'année 2020. S'il faut noter le nombre décroissant d'enquêtes pour de nouvelles constructions, beaucoup de demandes concernent des rénovations de bâtiments existants.

## Résumé des dossiers 2021

Préalable implantation A	0
Enquêtes P Canton commune	65
Enquêtes C Complémentaires canton commune (le dossier ne passe pas dans tous les services)	9
Enquêtes Mi Minime importance	19
Autorisations simples (par exemple clôture, escalier)	8
Autorisations solaires (sans enquête)	25
Dispenses d'enquête (procédure CAMAC sans affichage public)	0
Requêtes pour abattage d'arbres	15
Autorisations spéciales	0
DGMR	0
Registre foncier	3
<b>Total</b>	<b>144</b>
<b>Dont 26 dossiers ont fait l'objet de remarques, oppositions ou synthèses cantonales négatives.</b>	

### Remarques (pas valeur d'opposition)

Reçues	13	pour 12 dossiers
--------	----	------------------

### Oppositions

Reçues	31	pour 20 dossiers
<b>Suite :</b>		
Retirées	12	pour 7 dossiers
Levées	8	pour 6 dossiers
Menant à un refus de permis	5	pour 2 dossiers
Annulée suite abandon dossier	1	pour 1 dossiers
En cours de traitement	5	pour 4 dossiers

### Refus du canton

Synthèse cantonale négative	2	Menant au refus de permis de construire (dont certains dossiers ont également fait l'objet d'oppositions)
-----------------------------	---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Évolution du nombre de dossiers

	2021	2020	2019	2018
Préalable implantation A	0			1
Enquêtes P Canton commune	65	56	48	41
Enquêtes C Complémentaires canton commune (le dossier ne passe pas dans tous les services)	9	4	7	2
Enquêtes Mi Minime importance	19	8	25	20
AS (Autorisation panneaux solaires)	25	20	20	18
PAC		2	5	8
Dispenses		0	5	2
Requête pour abattage d'arbre	15	3	7	9
Autorisations simples	8	1	2	4
Autorisations spéciales				2
DGMR				4
DGE				2
Registre foncier	3	1		
<b>TOTAL</b>	<b>144</b>	<b>95</b>	<b>121</b>	<b>113</b>

L'augmentation du nombre de dossiers P est due au fait que les pompes à chaleur et les piscines nécessitent dorénavant une enquête de ce type.

Les questions portant sur les dossiers complexes comme ceux comprenant une dérogation sont toujours discutées en municipalité, avec une décision définitive émanant de l'ensemble du collège.

Nous travaillons afin de coordonner au mieux les nombreuses tâches que le service technique doit assumer dans divers domaines tels que les constructions, les routes, l'eau, voire l'informatique, en cherchant à améliorer la rapidité de traitement. En cas d'oppositions, la commune organise depuis début juillet des séances de conciliation dont le succès est à relever.



### Places de jeux

La commune de Vully-les-Lacs est chargée de fournir des installations de jeux de qualité et sécurisées à ses jeunes habitants. Il en existe actuellement sept. Elles sont situées à Villars-le-Grand, Chabrey, Constantine, Bellerive, Vallamand, Mur et sur la zone sportive à côté du collège de Salavaux.

En 2018, deux employés de la voirie ont suivi un cours de formation pour garantir la sécurité de ces sites dédiés aux enfants.

Un rapport externe effectué en 2019 indique, après contrôle des installations, que les normes sont respectées. Une surveillance et un entretien réguliers des places de jeux sont par ailleurs assurés par la commune.



# Crue record

Crue record des trois lacs  
de juillet 2021

P. 49 – 50

## Après la crise sanitaire, la montée des eaux !

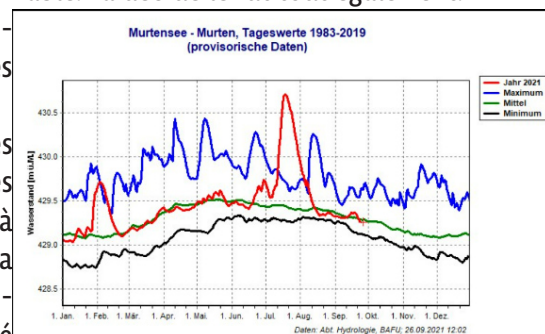
L'année 2021, encore passablement marquée et bouleversée par la crise du Covid, a également été une année extraordinaire au niveau de la météo, par ses fortes pluies persistantes sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Le débit des affluents de nos lacs n'a cessé de croître depuis début juillet et, forcément, le niveau des lacs a grossi. Comme toutes les régions de Suisse touchées, des Alpes au Jura en passant par le plateau, le niveau de la région des Trois-Lacs est monté en continu. Graduellement, nous sommes passés des niveaux de danger 1 au niveau de danger 4 sur Neuchâtel et à 3 sur 5 sur le lac de Morat.

Le graphique montre le caractère exceptionnel de cette crue lente et interminable. La décrue le fut tout également.

À peine entrée en fonction, la Municipalité a dû affronter cette gestion de crise et collaborer avec les différents échelons régionaux et cantonaux mobilisés pour faire face à cette catastrophe naturelle.

Dans notre commune, un effort particulier a dû être consenti sur le port des Garinettes, à Vallamand. Progressivement, au fur et à mesure de la montée des eaux, nous avons dû couper l'électricité, des places d'amarrage aux pompes à essence, puis finalement pratiquement de l'ensemble du port. L'inondation a provoqué des dommages au niveau de nos installations électriques. Les pompes de circulation d'eau du port sont d'ailleurs toujours hors service. Malgré tout, nous nous en sortons relativement bien compte tenu de la gravité du phénomène.

Au niveau de nos rives, outre une communication quotidienne avec certains acteurs et résidents, un travail important a été effectué pour débarrasser tous les déchets de bois que le lac nous a amené. Naturellement, la sécurité fut le point central de nos analyses et décisions. Dans ce cadre-là, nous avons dû, dans un premier temps, interdire la baignade pour finalement donner l'ordre de fermeture de l'accès à la plage de Salavaux. Les systèmes racinaires des arbres complètement immergés et l'effet de la bise étaient trop dangereux. Heureusement, cette situation n'a provoqué aucun accident sur notre territoire.



Nous espérons que dans cette période difficile, l'administration et les autorités auront pu répondre à vos nombreuses sollicitations. À cet égard, il convient d'apprécier l'excellente qualité du commandement régional de conduite, pour les quatre communes de notre enclave. Les pompiers (SDIS) et la protection civile (PCi) ont mis en place une cellule opérationnelle, très réactive aux demandes de notre commune. Nous avons pu profiter de leur présence pour venir en aide à la population des rives. Par exemple, une zone de chalets du bord du lac à Chabrey qui n'était plus accessible a nécessité des interventions pour atteindre des personnes ayant besoin de soins.





## Notre Charte

### Notre mission :

Gérer le patrimoine forestier dans le respect des principes d'une gestion saine et financière, respectant le développement durable, tout en recherchant l'équilibre entre l'exploitation du bois, la conservation des ressources naturelles, la promotion de la biodiversité et l'accueil du public.

### Notre vision :

Nous sommes un centre de compétence régional qui valorise les prestations et les produits des forêts grâce :

- aux savoir-faire de nos collaborateurs.
- à une organisation et des moyens techniques adaptés.
- à la collaboration avec nos membres et partenaires.

### Nos valeurs :

#### Durabilité

Toutes nos actions visent à maintenir le développement durable et la pérennité de nos forêts.

#### Communication

Nous nous efforçons d'informer sur nos activités et leurs répercussions.

#### Proximité

Nous favorisons des circuits courts et l'aspect local du commerce du bois.

#### Protection du patrimoine

La forêt est un patrimoine naturel que nous entendons protéger pour les générations futures et mettre en valeur systématiquement.

#### Responsabilité et professionnalisme

Nous sommes un employeur respectueux prônant la responsabilité à tous les niveaux ; nous formons nos apprentis et apprenties en vue des défis de demain.